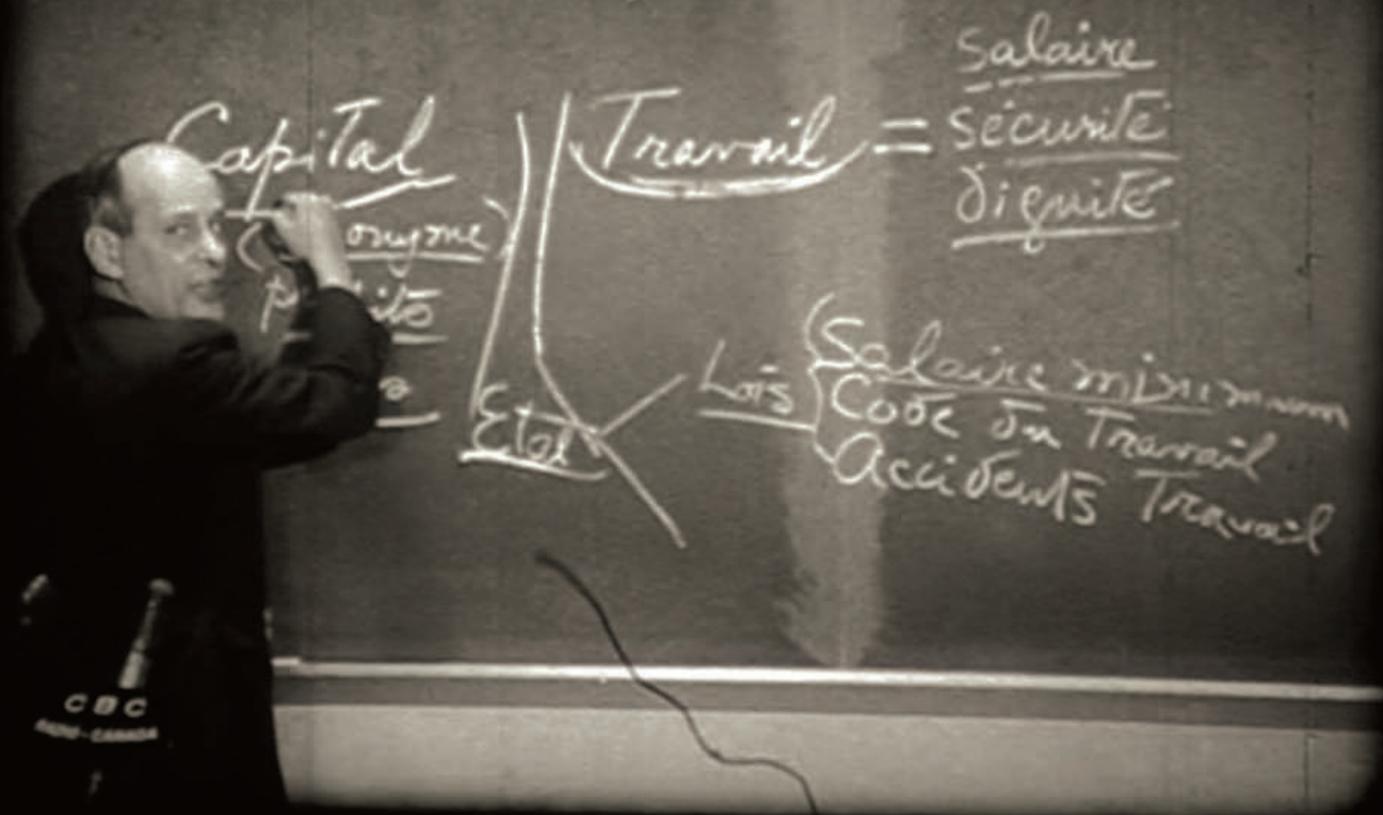


COMPRENDRE POUR AGIR



René Lévesque, ministre des ressources naturelles
sous le gouvernement de Jean Lesage, le 18 juin 1965

RAPPORT DU DIRECTEUR 44^e ASSEMBLÉE ANNUELLE



SYNDICAT DES MÉTALLOS

COMPRENDRE POUR AGIR

RAPPORT DU DIRECTEUR 44^e ASSEMBLÉE ANNUELLE



SYNDICAT des métallos

REMERCIEMENTS

Je remercie tous ceux et celles qui ont contribué à la rédaction de ce rapport.
Bien que j'en tire mes propres conclusions, leur apport a été précieux dans ma réflexion.

SOMMAIRE

- 5 **Introduction**

- 7 **Première partie / NOTRE HISTOIRE EST POLITIQUE**

- 13 **Deuxième partie / CE QUI NOUS MENACE**
 - 13 Le néolibéralisme mène à la faillite
 - 18 La traduction politique du néolibéralisme : le conservatisme politique

- 35 **Troisième partie / NOTRE ACTION**
 - 35 L'action du Syndicat des Métallos
 - 39 L'action des sections locales

- 43 **Conclusion**

COMPTE



INTRODUCTION

Bienvenue à la 44^e assemblée annuelle du Syndicat des Métallos. C'est avec un sentiment de fierté que je préside cette assemblée à titre de directeur de notre grand syndicat. Je vous remercie de l'appui que vous m'avez apporté puisque la majorité des présidentes et des présidents m'ont fait confiance, ce qui me touche beaucoup.

J'ai été assermenté par le président international Leo Gerard le 12 décembre 2007 à Pittsburgh. Je remercie Michel Arsenault de m'avoir recommandé. Tout en étant conscient des responsabilités que cette tâche implique, je l'ai acceptée avec humilité et honneur. Mes prédécesseurs ont contribué, avec l'ensemble des membres, à l'avancement de notre syndicat. Je tenterai au



Manifestation de 50 000 personnes lors du Premier mai à Montréal afin de sauver notre système public de santé

mieux de mes connaissances et de mes convictions de faire des propositions susceptibles de continuer à défendre adéquatement nos membres.

Avant d'entrer dans le vif du sujet de l'assemblée annuelle qui se tient sur un fonds de crise financière préoccupante, j'aimerais que nous fassions de plus ample connaissance. J'ai gagné ma vie dans un milieu de travail métallo comme soudeur à Sept-Îles. Je me suis impliqué syndicalement quelque temps après mon embauche. La lutte pour la justice sociale a toujours animé ma vie. Le Syndicat des Métallos a été mon école. Il m'a permis de vivre pleinement mon engagement et d'aider mes confrères et mes consœurs de travail.

Progressivement, sur la base de mes convictions, cette implication m'a amené à la position que j'occupe aujourd'hui. Elle correspond à mon désir profond de contribuer à l'avancement de la cause des travailleurs et des travailleuses au sein du mouvement d'émancipation économique, politique et sociale que poursuit la société québécoise. Je vois d'ailleurs celui-ci indissolublement lié à la santé et à la vitalité du mouvement syndical québécois et international. Je suis convaincu que le Syndicat des Métallos est une des clés essentielles pour ce Québec moderne et progressiste que nos prédécesseurs ont commencé à construire. Il ne



faut pas oublier cette phrase de Jean Gérin-Lajoie, que nous retrouvons au début de son livre intitulé, **Les Métallos. 1936-1981** : « Le syndicalisme industriel est né dans le dénuement et la pauvreté ». C'est dans la lutte quotidienne pour améliorer les conditions de vie et de travail de mes confrères que je me suis défini. Je n'ai jamais oublié mes origines. Le poste que j'occupe ne me changera pas. En fait, j'essaie de poursuivre avec d'autres moyens les mêmes objectifs.

Mon approche pour diriger notre syndicat sera guidée par trois principes. Mon métier m'a d'abord appris la rigueur qui sera au cœur de mon engagement pour tous nos membres. De plus, je crois au travail d'équipe puisque, par expérience, nous ne pouvons rien si nous ne sommes pas unis. Seule l'action collective permet de faire des gains qui

profitent à tous. Enfin, une parole donnée, c'est sacré. Le respect des engagements que nous prendrons ensemble sera une de mes grandes préoccupations.

Je terminerai cette présentation en remerciant tous ceux et celles qui, de près ou de loin, m'ont soutenu lorsque j'étais permanent et coordonnateur sur la Côte-Nord et en Gaspésie, plus tard coordonnateur à St-Jean-sur-le-Richelieu et finalement, adjoint au directeur.

Ceci m'amène à parler de nous, car c'est ensemble que nous continuerons de faire avancer notre syndicat. Dans un premier temps, nous voudrions consolider le dossier de l'action politique, puisque les conjonctures économique et politique nous commandent d'intervenir sans délai et vigoureusement, de façon coordonnée pour infléchir la montée de la droite et réparer les pots cassés sur le plan économique. Ce choix indique aussi le mode de fonctionnement que nous avons l'intention d'adopter. Tout en étant conscients des défis qui nous attendent dans des domaines complexes, nous serons attentifs aux suivis des sujets prioritaires. Nous considérons essentiel de bien les enraciner avant d'en ouvrir d'autres. Nous avons un devoir de résultat. Cette année, c'est l'action politique.

Nous tenterons également de remplir le mandat de l'an passé. Le thème de cette assemblée « **Comprendre pour agir** » traduit notre volonté de répondre à ce besoin vivement exprimé, lors des ateliers de

discussion où vous nous avez dit: « Aidez-nous à comprendre la politique ». Notre rapport tentera d'y répondre. Il sera complété par des interventions de conférenciers et une discussion avec les délégués. Nous avons retrouvé un film pédagogique extraordinaire, tourné en 1965 grâce au soutien du Syndicat des Métallos où nous y voyons René Lévesque, alors ministre des richesses naturelles, s'adresser à des syndicalistes durant un cours de formation syndicale. Ce film intitulé **Le vrai syndicalisme, pourquoi ?** a été projeté dans nos rangs, dans le cadre de notre lutte pour l'obtention de notre accréditation à Murdochville. Il est demeuré totalement inconnu du public, mais aujourd'hui, vous le verrez en exclusivité.

Dans un premier temps, nous évoquerons certains éléments de l'histoire du Québec et du mouvement syndical pour mieux cerner l'évolution de la société québécoise dans son mouvement pour son émancipation économique, politique et sociale notamment, dans son projet social-démocrate.

Ensuite, nous regarderons ce qui menace notre modèle de société. Les dangers de la mondialisation dont nous avons parlé aux assemblées annuelles antérieures se révèlent sous un jour encore plus cru avec la présente crise financière. Nous essaierons d'en comprendre les rouages.

Ce qui nous amènera à nous interroger sur la traduction politique de cette conception néolibérale, non seulement du développement économique,



René Lévesque, ministre des ressources naturelles, a rencontré le Syndicat des Métallos en mars 1965 à Val d'Or. C'est lors de cette rencontre que l'idée d'un film sur le syndicalisme a été proposée à René Lévesque. Le 15 juin 1965, il acceptait de prononcer une conférence à l'Université de Montréal dans le cadre d'une session de formation du Collège canadien des travailleurs. Cela donna le film Un vrai syndicalisme, pourquoi? René Lévesque y fait un plaidoyer en faveur du syndicalisme et dénonce les syndicats de boutique. Sur la photo, René Lévesque est debout. À sa droite, il y a le permanent des Métallos, Robert Bouchard. Dans l'assistance, nous reconnaissons les permanents, Roger Bédard et Édouard Janetteau.

mais de la vie sociale et politique au Canada et au Québec. Un nouveau conservatisme politique a réussi à s'immiscer dans certains hommes politiques au pouvoir.

Enfin, nous verrons quelques-uns des gestes que pose le Syndicat des Métallos pour défendre les travailleurs et les travailleuses ici et ailleurs, dans le monde.

PREMIÈRE PARTIE

NOTRE HISTOIRE EST POLITIQUE

Dans le rapport du directeur de l'an passé, notre syndicat se penchait sur l'action politique. Un retour à la définition même du mot donnait déjà une piste pour comprendre. L'origine du mot politique vient du mot grec « politikos » qui signifie « de la cité ». En fait, la politique représente une activité vitale pour le fonctionnement d'une société, déterminant la façon dont les êtres humains développeront ensemble leur savoir-vivre et défendront le bien commun. Les discussions qui ont suivi ont fait ressortir qu'il était difficile pour la population de comprendre la véritable fonction de la politique dans la société. Cette difficulté était bien traduite par le mot d'humour, plein de profondeur, d'un cultivateur de Rimouski qui définissait ainsi la politique : « La politique, c'est quelque chose que tu ne manges pas, mais c'est cela qui te fait manger ».¹

La gauche et la droite

L'histoire du développement d'une nation est traversée par plusieurs courants de pensée politique. Rappelons que pendant la Révolution française, une façon de nommer ces courants s'est cristallisée avec l'opposition



Les agents de sécurité avec l'appui de la FTQ ont manifesté le 26 novembre devant le complexe G à Québec dans le cadre du renouvellement de la convention collective des 14 000 agents de sécurité.

droite et gauche. Le politicologue Alain Noël en fera la genèse lors de son intervention. Notons que l'Histoire a retenu que « la gauche se bat pour un monde plus égalitaire, croit à l'action collective et se bat pour des politiques de redistribution de la richesse alors que la droite est beaucoup plus pessimiste sur cette possibilité d'un monde égalitaire et se méfie des politiques de redistribution, car elle craint que cela mine l'effort et le mérite ».² Évidemment, toutes les sensibilités politiques peuvent s'exprimer et constituer un spectre beaucoup plus étendu

et nuancé. Nous parlons de centre gauche, de centre droit.

La Révolution tranquille

L'histoire du Québec comprend une période riche sur le plan politique : c'est la « Révolution tranquille » des années 60. Là aussi des intérêts divergents se sont exprimés. Toutefois, c'est un mouvement de fond nourri par la montée du nationalisme qui se met en branle en faveur de réformes majeures pour la modernisation du Québec et qui domine le débat politique. Le mouvement syndical, dont les revendications se font plus pressantes depuis la grève de Murdochville en 1957, réclame l'intervention de l'État québécois.

1. **Rapport du directeur 2007. Notre engagement fait la différence.**
43^e assemblée annuelle, p.6

2. Alain Noël, « Un homme de gauche » in **René Lévesque. Mythe et réalités.**
VLB Éditeur, 2008 pp. 138-139



Les grandes centrales syndicales ont participé à une manifestation le 8 juin à Montréal pour dénoncer le bilinguisme institutionnel des services publics. La Charte a subi plus de 200 amendements qui ont eu pour effet de rétablir le bilinguisme institutionnel et de contrecarrer la progression du français au Québec. Les Métallos étaient présents.

Il souhaite qu'il intervienne par des politiques fiscales et sociales. Pendant la guerre, les bases de l'État-providence avaient d'ailleurs commencé à être jetées sous le gouvernement Godbout.³ Le mouvement syndical de l'époque avait joué un grand rôle.

Il faut noter que les changements intervenus ont été si rapides et importants que l'interprétation historique de cette période tend à minimiser la valeur de ce qui s'était passé. Le 400^e anniversaire de fondation de la Ville de Québec nous a rappelé que nous sommes un peuple français qui s'est implanté en Amérique du Nord et qui a réussi à survivre et à se développer, malgré une histoire tourmentée, dont la conquête anglaise

n'était pas le moindre obstacle. Le nationalisme qui nourrit la Révolution tranquille et plus tard, l'élection du Parti québécois trouve sa source dans cette situation incontournable : il y a un peuple français en Amérique du Nord.⁴

Notre histoire a été marquée par de dures luttes pour le progrès social et la défense du bien commun. Les revendications du mouvement syndical, par exemple, qui remontent au 19^e siècle ont contribué à cette évolution sociale et politique de la société québécoise. L'apparition des syndicats internationaux, dont nous sommes originaires, a joué un rôle central.

Ces syndicats recrutent, négocient et font des grèves afin d'obtenir de

meilleures conditions de travail et de salaire. Ils sont aussi conscients des conditions de vie déplorables des quartiers ouvriers. Très tôt, ils réclament « une action de l'État pour réduire les inégalités sociales et éviter la constitution de monopoles économiques ». C'est pourquoi, dès la fin du 19^e siècle, les syndicats internationaux proposent « la nationalisation (...) des entreprises des services publics (chemin de fer, tramways, gaz, électricité) et aussi celles qui œuvrent dans le secteur des ressources naturelles. Du côté des mesures sociales, ils se font les avocats de mesures qui vont bien au-delà du seul secteur du travail (salaire minimum, accidents de travail, travail des enfants), défendant l'instauration d'un service public d'instruction gratuite et obligatoire et l'adoption de grandes politiques de sécurité sociale comme les pensions de vieillesse, l'assurance-chômage, l'aide aux mères « nécessiteuses » et l'assurance-maladie ».⁵

Même en présence de forces conservatrices sous Taschereau ou Duplessis, il y a eu au sein de la société québécoise des contre-pouvoirs pour résister. Au 19^e siècle, la presse et les syndicats internationaux ont exercé une influence sur la société francophone du Québec. Cette combativité s'est retrouvée sous le régime Duplessis. Avec son anti-syndicalisme farouche et la répression qui s'abattaient sur tous les mouvements culturels,

3. Robert Comeau, « La Révolution tranquille, une invention ? » in **La Révolution tranquille. 40 ans plus tard : un bilan** VLBE Édition, 2000, pp 14-15

4. L'historien Guy Frégault a montré qu'un véritable peuple, différent de celui de la mère patrie, a pris naissance en Nouvelle-France. Voir **La Civilisation de la Nouvelle-France**. 1713-1744 Fides, 1969

5. Jacques Rouillard, « De l'importance du syndicalisme international au Québec (1900-1957) » in **La FTQ, ses syndicats et la société québécoise**, Comeau & Nadeau, 2001, p. 21



Grève de Murdochville en 1957.

sociaux, politiques et syndicaux, il y a eu une vive réaction de larges segments de la population. En plein cœur du régime de Maurice Duplessis, le secteur privé était syndiqué dans une proportion de 35% en 1955.⁶ La guerre a aussi amené les femmes sur le marché du travail. Une presse d'opposition existait. Les multiples enquêtes du journal *Le Devoir* ont contribué à secouer le régime duplessiste. La grève de Murdochville, menée par les Métallos, contribuera fortement à donner le coup de grâce à ce régime. « Elle fut à l'origine de la Révolution tranquille du moins en ce qui a trait à la législation en matière de relations ouvrières. Dans les jours qui ont suivi la mort de Duplessis, son successeur Paul Sauvé faisait rapidement adopter le Bill 8 en septembre 1959. Cette loi visait à régler deux problèmes qui étaient à l'origine de la grève de Murdochville. D'un côté, cette

loi interdisait plus clairement les congédiements et autres sanctions pour activités syndicales, et en plus, elle imposait aux employeurs le fardeau d'établir que telles sanctions auraient été exercées pour une autre cause juste et suffisante. D'autre part, elle modifiait la composition de la Commission des relations de travail pour la rendre plus représentative des employeurs et des syndicats, et elle l'obligeait à motiver ses décisions. Ces deux mesures se révélèrent d'une très grande portée dans le fonctionnement subséquent du syndicalisme au Québec».⁷

Il faut aussi dire que les processus d'industrialisation et d'urbanisation amorcés dès la fin du 19^e siècle se heurtent aux politiques du gouvernement québécois dominé par l'Union nationale et son conservatisme

7. **Histoire de la FTQ. Des tout débuts jusqu'en 1965.** Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, 1988 p.199

(systèmes de santé et d'éducation désuets, laissez-faire économique, répression du mouvement syndical, favoritisme, multiples entorses à la démocratie). Une modernisation s'impose pour aligner le Québec sur les autres sociétés industrialisées.

Lors de son élection, le Parti libéral de Jean Lesage s'emploie à démocratiser et à valoriser le rôle de l'État, en s'attaquant à la corruption et au favoritisme, en réformant la fonction publique et en invitant les citoyens et les citoyennes à participer activement à la bonne marche de l'État.

Les centrales syndicales partagent avec enthousiasme un autre trait de la Révolution tranquille : l'élargissement du rôle de l'État québécois tant sur le plan de l'économie que dans des secteurs où l'Église ne lui réservait qu'un rôle de suppléance c'est-à-dire les services sociaux, le bien-être et l'éducation.⁸ L'institution de l'assurance hospitalisation en 1961 et la loi créant le ministère de l'Éducation en 1964 répondent à des demandes exprimées, depuis près d'un siècle par le mouvement syndical. Notons que ces deux lois marquent un tournant dans les relations entre l'État et l'Église.

L'intervention de l'État dans l'économie est également souhaitée des syndicats comme nous l'avons vu précédemment. Lorsque le gouvernement crée le Conseil d'orientation économique, le mouvement syndical québécois y délègue des représentants. Ainsi, nous voyons la nationalisation de l'électricité et la création de la

6. Entretien avec Jean Gérin-Lajoie, ancien directeur du Syndicat des Métallos, 20 octobre 2008.

8. Jacques Rouillard, Op.cit., p.143



Cours du dossier du grief qui s'est donné à Québec en septembre 2008.

Société générale de financement en 1962, l'institution de la Caisse de dépôt et de placement en 1964 et la mise en place de la sidérurgie d'État du Québec en 1965.

Précisons que le nationalisme qui alimente la Révolution tranquille a également évolué. « Le nationalisme canadien-français traditionnel avec son contenu surtout culturel et sa dimension pancanadienne est remplacé par un nationalisme qui comporte toujours un attachement à la langue et à la culture françaises, mais en évacuant la dimension religieuse. Cette nouvelle identité est en outre, centrée sur le territoire québécois et fait du gouvernement du Québec le lieu d'expression politique prioritaire de la nation. Il y aura alors jonction entre l'État québécois et la nation franco-québécoise, ce qui aura comme corollaire la volonté de renforcer les pouvoirs du gouvernement du Québec et la naissance d'un vigoureux mouvement indépendantiste ».⁹

Après la parenthèse du gouvernement tristement antisyndical de Robert Bourassa, la population élit un gouvernement du Parti québécois en 1976. L'orientation politique se précise. Pour René Lévesque, le PQ se situe

dans la mouvance d'une social-démocratie à la scandinave, ce qui est le maximum de progressisme pour une gauche sérieuse dans le contexte nord-américain ».¹⁰

La social-démocratie

La social-démocratie est un courant politique qui s'est développé en Europe au début du 20^e siècle. Il se consolide lors des débats du congrès à Tours en 1927 du mouvement socialiste international. Il y a d'un côté les communistes et de l'autre, les sociaux-démocrates. L'effondrement des régimes communistes et la reconnaissance du syndicalisme ont rendu cette distinction caduque. Aujourd'hui, le syndicalisme dans les pays industrialisés dont le Québec est globalement réformiste.¹¹ Les sociaux-démocrates, là où ils ont été au pouvoir, se sont distingués par une politique déterminée en faveur de l'emploi, un filet extrêmement complet de protection sociale, des services publics accessibles et une fiscalité progressive.¹²

Dès le premier mandat du gouvernement du Parti québécois, ce dernier a répondu à plusieurs attentes du mouvement syndical. Le Québec aura les législations sociales et syndicales les plus avancées en Amérique du Nord. Il abroge la loi 64 du gouvernement libéral de Robert Bourassa sur le contrôle des salaires, indexe



Le 28 avril, les Métalleros étaient présents lors de la manifestation à Montréal devant l'édifice du Conseil du patronat dans le cadre de la journée du deuil pour les accidentés du travail.

le salaire minimum, instaure le programme du supplément au revenu du travail, introduit la réforme de l'assurance-automobile, fait adopter la Charte de la langue française, édicte de nouvelles règles de financement des partis politiques, établit des conditions minimales de travail et nationalise une compagnie d'amiante. Sur le front des relations de travail, la loi 45 adoptée en 1977, renforce la position syndicale : elle interdit notamment l'embauche de briseurs de grève, prévoit l'obligation pour l'employeur de percevoir à la source la cotisation syndicale (formule Rand), permet un vote d'accréditation si plus de 35% des employés et non plus 50% ont signifié leur adhésion à un syndicat et oblige l'employeur à reprendre à son emploi un gréviste,

10. Jacques Rouillard, Op.cit., p. 195

11. Mona-Josée Gagnon, **Le syndicalisme : état des lieux et enjeux**. Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, p. 58

12. Mona-Josée Gagnon, Op. cit., p. 49

9. Jacques Rouillard, Op.cit., p. 144



Le 28 mars, c'était la dernière journée à la mine Bell. Elle fermait après 100 ans d'activités.



Congrès de la section locale composée 9414 en mars 2008.

de préférence à toute autre personne, à la fin de la grève.¹³

Mentionnons enfin l'importante loi 17 pour la protection de la santé et de la sécurité au travail adoptée en 1979. Le mouvement syndical québécois, en particulier la FTQ et le Syndicat des Métallos, a joué un rôle central pour la faire adopter. Dans les milieux de travail, il y avait une combativité accrue pour exiger des améliorations législatives afin d'assainir les milieux de travail et stopper les accidents mortels. Si, aujourd'hui le chrysotile peut être extrait et transformé dans des conditions sécuritaires pour les travailleurs, c'est grâce à l'action syndicale. Des pages marquantes

13. Jacques Rouillard, Op.cit., p. 195.

de l'histoire du mouvement ouvrier se sont écrites précisément autour des conditions de travail dans la région de l'amiante. La grève de 1949, une grève sans précédent, représenta un tournant majeur pour le mouvement syndical ainsi que pour la démocratisation de la société québécoise en général. En effet, Maurice Duplessis est peu favorable aux revendications du mouvement syndical qui réclame notamment, l'élimination de la poussière d'amiante dans les mines. Le gouvernement de l'Union nationale sort tout son arsenal antisyndical : refus de percevoir les cotisations syndicales à la source, perte d'accréditation syndicale, déclaration d'illégalité de la grève, utilisation de briseurs de grève, injonctions, utilisation de la répression avec la police provinciale, actes de violence, Il faudra une autre grève majeure de huit mois en 1975, impliquant 3 000 mineurs de la région de l'amiante, pour faire une percée significative en santé-sécurité. Elle forcera le gouvernement à

adopter la loi 52 pour indemniser les victimes d'amiantose et de silicose. Elle amènera aussi le gouvernement à instituer la Commission d'enquête Beaudry qui confirmera les lacunes des lois en santé-sécurité. Le rapport de cette Commission en 1976, salué par les Métallos et la FTQ, a largement inspiré la loi 17 de 1979, l'ancêtre de la loi actuelle en santé sécurité du travail.

Le modèle québécois est menacé

Ce modèle que la société québécoise a développé est remis en cause. Le Parti libéral du Québec et celui de l'Action démocratique du Québec tentent d'introduire la pensée néolibérale avec des politiques de droite comme la privatisation de la santé, une privatisation accrue de l'éducation, une réduction de la taille de l'État, la mise sur pied de partenariats public-privé,¹⁴ le détournement du mandat économique de la Caisse de dépôt et placement, les baisses d'impôts, le laxisme dans la défense de la langue française. La liste des politiques néolibérales de droite n'en finit pas de s'allonger. Nous avons bien dit qu'ils tentaient, car la résistance du mouvement syndical et des autres forces vives de la société civile a permis jusqu'à maintenant, de stopper des mesures de droite comme la privatisation du Mont Orford entre autres, ou à tout le moins, de réduire leur

14. Pour une analyse du Syndicat des Métallos sur les partenariats public-privé (PPP), voir le Rapport du directeur **Restons vigilants**, 40^e assemblée annuelle, 2004 pp 8 à 11



rythme. Mais la volonté politique d'instaurer ce programme est toujours là. N'oublions pas que Jean Charest, homme de droite et fédéraliste, est toujours au pouvoir. Le bref rappel historique nous montre que l'implication politique du mouvement syndical est essentielle pour maintenir et développer une société québécoise moderne et progressiste.

CE QUI NOUS MENACE

Le néolibéralisme mène à la faillite

Le contexte économique a fait la preuve de l'échec lamentable du discours néolibéral. Constamment, les disciples du néolibéralisme affirment qu'il faut créer de la richesse avant de la redistribuer. La richesse se crée, mais il semble que quelqu'un d'autre se l'approprie avant qu'elle ne soit redistribuée. Le pouvoir d'achat des travailleurs stagne, alors que la croissance économique est au rendez-vous. Les prix des aliments explosent contribuant ainsi à réduire le pouvoir d'achat des travailleurs, des retraités et réduisant à la famine les habitants des pays en voie de développement. La réglementation déficiente a permis aux financiers de Wall Street d'imaginer des produits plus complexes jusqu'au

jour où leur château de cartes s'est effondré. Les banques, leurs nombreux clients corporatifs et individuels ceux parmi les plus riches de notre société, détournent des milliards de dollars en évasion fiscale dans des paradis fiscaux. En récompense, la rémunération des dirigeants d'entreprise et de banque atteint des niveaux scandaleux.

Le pouvoir d'achat des travailleurs et des travailleuses stagne et les inégalités persistent

Malgré que le discours néolibéral a eu le haut du pavé, les travailleurs et les travailleuses ne se sont pas enrichis au cours des 25 dernières années. Selon le recensement de 2006 publié par Statistique Canada, entre 1980 et 2006, les gains médians des Québécois travaillant à temps plein toute

l'année ont baissé de 5,5% en dollar constant. Un travailleur de la classe moyenne qui gagnait 39 938 \$ en 1980, en dollar de 2005, ne gagnait plus que 37 722 \$ en 2005.¹⁵ Même les travailleurs de la grande entreprise qui sont syndiqués et régis par une convention collective n'ont pas obtenu d'augmentation de salaire au-delà de l'inflation, ni d'amélioration à leurs avantages sociaux pendant cette période.¹⁶

Non seulement la rémunération du travailleur québécois stagne-t-elle, mais les emplois sont de plus en plus précaires. En 1976, 16,7% de la main-d'œuvre occupait un emploi dit précaire contre 31,3% en 2001.¹⁷

Pire encore, l'écart entre les riches et les pauvres s'est accru. Vingt pour cent des travailleurs canadiens, les mieux rémunérés, ont vu leur rémunération augmenter de plus de 16% en 25 ans alors que les 20% de ceux moins bien rémunérés ont subi une baisse de 20% de leur rémunération.¹⁸ Personne ne se surprendra dans ces circonstances que les travailleurs québécois aient de la difficulté à épargner, que leur taux d'endettement soit élevé et qu'il faille deux



Les dirigeants locaux chez Xstrata dans l'Est de Montréal ont distribué une trousse de dépistage du plomb à tous leurs membres dans le cadre de la campagne contre les jouets toxiques.

15. Statistique Canada

16. Jacques Rouillard, **Le Devoir**, 1^{er} mai 2008

17. Ibid 2

18. Ibid 1

salaires dans une famille pour arriver à joindre les deux bouts.

Pendant ce temps, le produit intérieur brut mesuré en dollars constants s'est accru de 2,3% par année au Québec et la productivité a augmenté de 1,2% annuellement.¹⁹ La richesse a donc été créée toutes ces années. Le problème, c'est qu'il y a quelqu'un qui s'en est accaparé avant même que l'on puisse penser à la redistribuer aux travailleurs, ceux-là mêmes qui ont contribué à créer cette richesse.

Les prix des aliments qui explosent appauvrissent les travailleurs, les retraités

Partout dans le monde des émeutes de la faim ont éclaté et de violentes manifestations ont fait plusieurs dizaines de morts. Depuis 3 ans, le prix des denrées alimentaires a augmenté de 83% sur le marché mondial et le prix du blé a plus que doublé en 2007.²⁰ Le prix du riz a augmenté de 75 % en deux mois.²¹ Ce ne sont là que quelques exemples d'une situation qui se généralise. Le problème est plus grave dans les pays pauvres parce que 75% de leurs revenus est consacré à l'alimentation alors que cette proportion est de 10% à 20% dans les pays riches.²²

Les causes sont multiples, mais certaines relèvent de la bêtise humaine. La hausse du prix du baril de pétrole a fait augmenter le coût des engrais faits à base

de pétrole et aussi, le coût du transport des denrées alimentaires. La sécheresse frappe certains producteurs comme l'Australie. Une classe moyenne en expansion augmente sa consommation de viande et de lait occasionnant une hausse de la demande de céréales pour alimenter le bétail. En Chine, l'explosion de la demande de lait a fait multiplier par trois le nombre de vaches laitières depuis 10 ans. La moitié du cheptel porcin mondial se trouve en Chine, viande préférée des Chinois. La Chine importe environ 13% de la production américaine de soja pour engraisser son bétail. Face à une hausse de 50% du prix du porc, le gouvernement chinois verse de généreuses subventions aux éleveurs qui désirent augmenter leur production, espérant ainsi réduire le prix de la viande porcine, augmentant d'autant plus la demande de soja.²³

Mais la cause invraisemblable est sans aucun doute la sur-utilisation des terres arabes pour la production des biocarburants. Aux États-Unis, au-delà de 20% de la production de maïs est destinée à la fabrication d'éthanol et les agriculteurs continuent d'augmenter les surfaces pour cette production au détriment d'autres cultures.²⁴ Notre soif de carburant cause la famine des autres.

À tout cela, ajoutez la bêtise de spéculateurs avides de profits rapidement et facilement obtenus, et vous avez tout ce



Formation spéciale pour les Métallos chez Host les 11 et 12 février 2008.

qu'il faut pour engendrer la crise alimentaire actuelle.

Cette inflation dans les prix des aliments appauvrit les travailleurs et les travailleuses qui n'arrivent plus à obtenir des augmentations de salaire pour compenser l'inflation et appauvrit également les retraités qui doivent, pour la plupart, survivre avec un revenu de retraite non indexé ou partiellement indexé.

Une économie financiarisée sans réglementation

Le libéralisme économique qui entraîne le libéralisme financier et la finance libéralisée est d'une instabilité explosive. Non seulement des catastrophes financières et économiques sont déclenchées à répétition, mais les « solutions du marché » sont incapables de les enrayer. Monsieur Greenspan, ancien président de la réserve fédérale américaine, avait pourtant affirmé dans un discours en 2005 : que « la réglementation privée est bien plus efficace pour restreindre la prise de risque excessive que la réglementation gouvernementale ». Dans un *mea-culpa* récent, il a avoué s'être trompé en pensant que l'industrie

19. Ibid 2

20. Banque mondiale

21. Lesley Wroughton, Reuters

22. Ibid 7

23. Scott Kilman, **The Wall Steet Journal**

24. Cosima Mirriner **The Sydney Morning Herald**



Diane Langford, Sylvain Lapierre, un Métallos chez Indalex, une de leurs deux filles et Daniel Roy lors d'une conférence de presse sur les jouets toxiques le 20 décembre 2007 dans la maison du couple à Ville d'Anjou.

financière était la mieux placée pour s'imposer des limites.²⁵

Nous assistons présentement à la plus grave crise financière depuis la grande dépression. Aucun pays n'échappera entièrement à la crise. Même si notre maison est solide, elle est située tout près de l'épicentre du tremblement de terre. Cette crise financière a un impact direct sur l'économie réelle. Elle crée une rareté du capital par emprunt ou du capital de risque de telle sorte que plusieurs projets d'investissement seront suspendus ou carrément annulés. Ce sont des milliers d'emplois qui seront perdus ou qui ne seront pas créés. Ensuite, elle provoquera une baisse de la consommation causée par la dégringolade boursière et la chute du marché immobilier. Cette crise causera d'énormes pressions sur nos caisses de retraite parce que celles-ci ne réaliseront pas les rendements espérés,

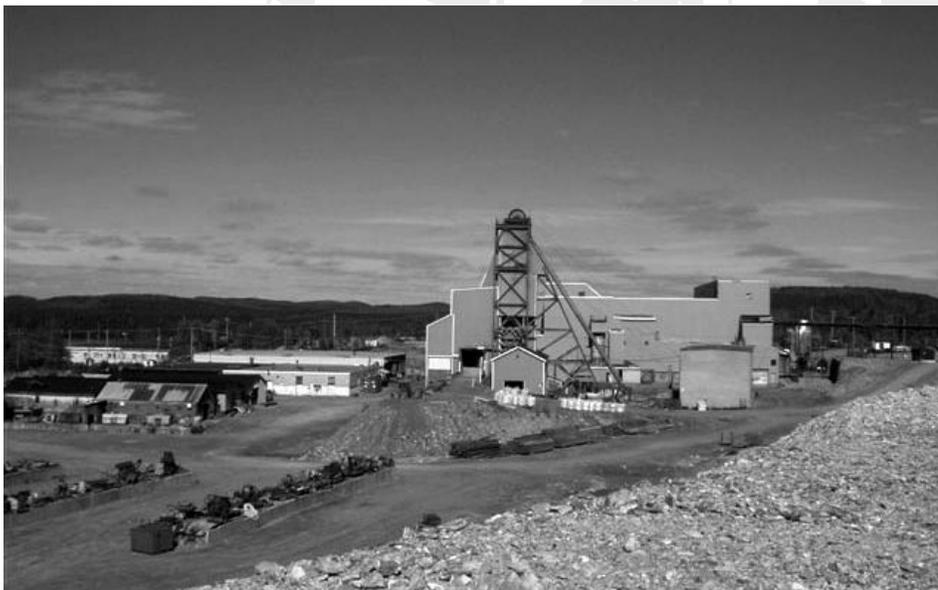
occasionnant d'importants déficits et des hausses de cotisation. Nos membres qui ont un régime de capitalisation pour leur retraite, un REER ou un régime à cotisations déterminées, ont déjà revu ou devront peut-être revoir à la baisse leur projet de retraite ou la retarder. Enfin, l'impact de celle-ci sur l'activité économique fera diminuer la demande de biens manufacturiers, de services. Elle est aussi responsable de la baisse drastique du prix des métaux survenue ces récentes semaines. Encore une fois, ce sont nos membres, leur emploi et leurs conditions de travail qui seront affectés.

Cette crise prend son origine dans les multiples prêts hypothécaires hautement risqués consentis par les institutions financières américaines à des emprunteurs ayant une solvabilité douteuse ou inconnue : les « surprimes ». Les financiers ont alors élaboré des produits composés d'un mélange de prêts hypothécaires et autres

prêts, certains très risqués et d'autres moins, qu'ils ont appelé « papier commercial adossé à des actifs ». En vendant ces produits complexes aux investisseurs assoiffés de rendement, ces banquiers à l'imagination débordante encaissaient du même coup de généreuses commissions. À tous les niveaux du système financier, un acteur touche de l'argent dès qu'une transaction est conclue, peu importe qu'elle soit bonne ou mauvaise. L'argent accessible trop facilement et l'absence de toute discipline sur les marchés du crédit aux États-Unis ont amené les prix de l'immobilier à des niveaux insoutenables. Tout semblait bien aller jusqu'au jour où un nombre considérable d'emprunteurs ont été incapables de faire leur paiement, soit à cause de leur insolvabilité ou suite à l'augmentation des taux hypothécaires. Toutes ces résidences qui revenaient sur le marché de la revente ont eu pour effet de faire baisser le marché immobilier américain et de causer encore plus de défauts de paiement et de revente : c'est l'effet boule de neige.

Cette situation a entraîné la faillite de banques commerciales américaines et la nationalisation des deux grands du refinancement hypothécaire américain soit Freddie Mac et Fannie Mae. Par la suite, ce fut au tour des grandes banques d'affaires américaines qui ont élaboré ces produits financiers sophistiqués et mis en marché ceux-ci. La dévaluation de ces produits demeurés dans leur bilan a entraîné leur faillite. Puis, les grands assureurs comme AIG,

25. Ariane Krol, **La Presse**, 23 octobre 2008



La mine Copper Rand que Ressources Campbell a fermé à Chibougamau.

lesquels assurent ces produits financiers auprès des acheteurs, se sont aussi retrouvés au bord de la faillite suite à l'avalanche de réclamations au même moment. C'est tout le système financier mondial qui en est déstabilisé.

Depuis dix ans, les banques font preuve d'inconscience et mettent en péril le bien-être de tous, mais encore une fois, les autorités politiques sont ultimement responsables de tout ce gâchis économique, particulièrement les États-Unis, qui ont mis en place ces règles permettant aux familles à faible revenu d'accéder trop facilement à la propriété. Ils ont laissé croire à tous que la maison de leur rêve était à leur portée sans aucune mise de fonds. Ce sont ces mêmes politiciens qui ont permis aux ingénieurs de la finance d'élaborer des produits financiers hautement risqués sans aucun contrôle réglementaire adéquat. Paul Krugman, économiste et récipiendaire du prix Nobel en économie en 2008, accusait dernièrement l'administration Bush d'être responsable de la

crise financière par sa politique de déréglementation et ses réductions fiscales.²⁶ Il est urgent que les États-Unis et le reste du monde adoptent la réglementation nécessaire afin de contraindre à davantage de transparence et de prudence les institutions financières américaines. Par ailleurs, la rémunération des financiers doit être liée aux performances à long terme de leur montage financier. Enfin, un rapport publié en novembre 2007 proposait déjà la mise en place d'une réglementation obligeant les sociétés financières à détenir elles aussi une partie des produits qu'elles structurent pour les autres.²⁷

Les gouvernements doivent intervenir massivement et rapidement. En plus de réglementer pour éviter la répétition d'une telle situation, car le marché a démontré son impuissance à le faire de lui-même, les gouvernements doivent

26. **La Presse** 14 octobre 2008

27. **Rapport de Genève sur l'économie mondiale**



Plus de 70 militantes et militants syndicaux, dont six Métallos et douze militants d'organisations syndicales africaines, ont participé au Colloque FTQ sur la solidarité internationale à Montréal les 25 et 26 juin 2008.

atténuer les effets de cette crise financière et économique par des interventions fiscales et des dépenses publiques visant la croissance des investissements, le soutien à la consommation et l'aide aux personnes qui sont les plus touchées par la situation économique actuelle.

Les banques volent nos impôts

Les banques canadiennes n'ont peut-être pas contribué à provoquer la crise financière, cependant, ce n'est pas parce qu'elles sont moins avides de profits que les banques américaines. C'est tout simplement parce la réglementation au Canada n'a pas permis cette situation. Nous avons toutes les raisons de croire que si tel n'avait pas été le cas, nos banques se seraient largement lancées dans cette aventure des prêts à haut risque. Nous en voulons pour preuve, leur absence complète de retenue dans l'évasion fiscale. Par le biais de leurs filiales, les cinq grandes banques canadiennes ont littéralement volé, au gouvernement canadien et à ceux des provinces, 16 milliards



Assemblée annuelle 2007.

de dollars d'impôts grâce à leur stratagème d'évasion fiscale dans les paradis fiscaux.²⁸ Encore une fois, nos élus ne font pas leur travail puisqu'ils permettent une telle fraude en ayant signé des traités fiscaux en bonne et due forme avec ces pays.

D'un côté, à cause de leur évasion fiscale, les banques menacent cette équité, le maintien de nos programmes sociaux et nos biens collectifs. Le plus scandaleux, c'est que de l'autre côté, ce sont les mêmes qui réclament de couper dans les dépenses publiques pour lutter contre les déficits et les mêmes, qui proposent de privatiser, de déréglementer et de réduire le rôle de l'État pour assainir les finances publiques.

L'évasion fiscale est inacceptable et injuste. Elle nous prive tous, des meilleurs soins de santé, des meilleures écoles, des meilleures routes et de meilleures mesures sociales.

Des salaires scandaleux pour les patrons et les banquiers

Le travailleur moyen ne s'est pas enrichi. Par contre, les patrons eux sont de plus en plus riches. Richard Fuld, le grand patron de la banque d'affaires américaine Lehman Brothers créée il y a 158 ans et, parfaitement saine lors de son arrivée en poste, a récolté un demi-milliard de dollars en 10 ans pour amener son entreprise à la faillite. En 2007, il a « gagné à peu près 45 millions de dollars, ce qui revient à 17 mille dollars l'heure pour couler une firme ».²⁹ Et son ami de Merrill Lynch, qui n'a guère fait mieux, s'est fait rétribuer 86 millions de dollars pour un contrat commencé uniquement en décembre 2007.³⁰

Au Canada, la rémunération de ces hauts dirigeants de banques et de compagnies financières est

tout aussi scandaleuse. Le tableau vous donne la rémunération totale des 10 dirigeants des compagnies financières les mieux payés au Canada en 2007. Pariez que les dirigeants des institutions financières américaines sont encore mieux payés alors que ce sont eux qui ont provoqué la crise actuelle.

- 1. Gordon Nixon**
Banque Royale
37,8 M\$
- 2. Paul Desmarais**
Power Corporation
29,3 M\$
- 3. André Desmarais**
Power Corporation
28,6 M\$
- 4. Raymond McFeetors**
Great West Lifeco
24,8 M\$
- 5. Donald Stewart**
Sun Life Financial
19,5 M\$
- 6. Dominic D'Alessandro**
ManuLife Financial Corp
14,7 M\$
- 7. Richard Waugh**
Banque Scotia
3,9 M\$
- 8. Edmund Clark**
Banque Toronto Dominion
9,8 M\$
- 9. William Downe**
Banque de Montréal
8 M\$
- 10. Jeffrey Orr**
Power Financial Corporation
5,0 M\$

Voyant que la crise financière ne cesse de s'amplifier sur la scène internationale, nos deux paliers

29. Nicholas Kristof, **The New York Times**

30. Martin Bisailon **Le Journal de Montréal**, 9 octobre 2008

28. **L'aut'journal**, 3 juin 2008

de gouvernements ont décidé de profiter de la faiblesse des partis d'opposition pour déclencher des élections. L'occasion était trop belle pour les prendre de court et tenter ainsi de s'arroger des gouvernements majoritaires. Selon une étude des salaires publiée par le Centre canadien de politiques alternatives, les 100 présidents-directeurs généraux de sociétés cotées en bourse les mieux rémunérés gagnent en moyenne 8 528 000 \$ par année, comparativement à 38 998 \$ pour le salarié moyen. Cela signifie qu'il faut neuf heures au PDG moyen du groupe pour gagner l'équivalent du salaire annuel d'un travailleur moyen.³¹

La traduction politique du néolibéralisme : le conservatisme politique

UN AUTOMNE À SAVEUR ÉLECTORALE

Au Québec en septembre dernier, un sondage donnait pratiquement le gouvernement Charest vainqueur puisque la popularité de son chef à titre de premier ministre, était passée de 19% à 41% durant l'année. Le vice-président de la firme CROP qui avait fait le sondage disait lui-même que les libéraux avaient tout ce qu'il faut pour déclencher des élections et que si Monsieur Harper obtenait un gouvernement majoritaire cela justifierait Jean Charest d'amener les québécois



Le 16 août, plus de 150 Métallos et 80 motos ont participé à la randonnée Métallos en moto qui se déroulait dans la région de Thetford Mines. Ils ont aussi recueilli plus de 10000\$ pour Bel Essor, un organisme de la Rive-Sud près de Montréal qui vient en aide aux enfants handicapés.

en élection pour obtenir un mandat plus fort et plus net.

Au fédéral, Harper avait déjà pris les devants en lançant la campagne électorale à la fin de l'été, contrevenant ainsi à sa propre loi sur des élections à date fixe, en amenant les canadiens aux urnes le 14 octobre dernier. Le résultat n'a rien changé, le gouvernement Harper est demeuré minoritaire. Nous aurions pu croire qu'il aurait refroidi les ardeurs de Jean Charest, puisqu'il fallait maintenant trouver une justification qui satisferait les électeurs. Toutefois, une semaine après les élections fédérales, le climat se détériorait à l'Assemblée nationale et Jean Charest y trouvait peu à peu la justification qu'il cherchait.

Au fédéral : un troisième gouvernement minoritaire

La campagne lancée par Harper a laissé un goût âpre d'une manœuvre opportuniste et désabusé les citoyens : seulement 60% se sont rendus aux urnes. Un record historique, puisque

la participation ne cesse de chuter depuis un demi-siècle.

C'est avec beaucoup d'assurance que les conservateurs se sont lancés dans la course avec un chef calme, semblant presque être au-dessus de la mêlée. Sans plate-forme ni programme, les sondages leur accordaient déjà la victoire, mais les projets controversés l'ont vite rattrapé.

Des idées de droite plein les poches

Le monde des arts et de la culture a été particulièrement actif dans cette campagne. Ayant déjà été touché par des coupures dans les programmes de soutien fédéral à la culture, ceux-ci voyaient maintenant venir le projet de loi C-10 qui proposait un contrôle moral sur l'admissibilité au crédit d'impôt pour les films et les vidéos. Tous sentaient la présence des protagonistes religieux à l'intérieur du parti. Se sentant muselé, le monde des artistes a réagi vivement par des spectacles de dénonciation, la mise en place d'un site web et une présence

31. **Radio-Canada**, 3 janvier 2008



Plus de 5 000 manifestants et manifestantes ont marché le 5 octobre 2008 à l'appel d'une large coalition formée de plus de trente organisations et groupes, dont la FTQ et les Métallos. Ils ont dénoncé l'ensemble des politiques du gouvernement conservateur de Stephen Harper.

accrue à chaque manifestation publique. Harper a bien tenté de les traiter d'enfants gâtés qui quémandent des subventions et qui surtout, n'avaient pas la sympathie des gens ordinaires, qui eux, appuyaient les coupures de son gouvernement. Puis, en cours de campagne voulant se donner l'image d'un défenseur de la culture, il propose un crédit aux parents qui inscrivent leurs enfants à des cours d'art. Il a finalement dû revenir sur son projet C-10 le 7 octobre, à une semaine du scrutin. Le mal était fait!

Dans sa volonté d'imposer des peines plus sévères aux jeunes contrevenants, Harper s'est à nouveau rivé le nez au Québec. Ce projet visait à rétablir un autre projet de loi qu'ils avaient présenté en début de mandat en 2006, mais qui avait été modifié significativement par les partis d'opposition. Ceci aurait donc représenté un retour en force, avec ce projet de loi, des

méthodes coercitives auprès des jeunes contrevenants advenant un gouvernement conservateur majoritaire, et ce, malgré une forte opposition des Ordres professionnels des travailleurs sociaux et des psychos-éducateurs du Québec ainsi que de criminologues réputés. Même la Fraternité des policiers et des policières de Montréal a critiqué sévèrement la possibilité d'imposer des peines de prison à perpétuité à des jeunes de 14 ans reconnus coupables de meurtre, avec ou sans préméditation. « Comment prôner le durcissement des lois contre les jeunes contrevenants et en même temps laisser à l'abandon le registre des armes à feu, ont-ils fait valoir? »³² Pour chacun de ces intervenants, il ne s'agit pas d'excuser ou de surprotéger les jeunes auteurs de crimes violents, mais plutôt d'appliquer les bons moyens aux bons maux, d'autant

32. *La Presse*, 24 septembre 2008

plus que la criminalité est en baisse au Québec. Encore là, Harper fait fi de ces opinions en prétendant que ces spécialistes ont tort, comme il l'a déclaré dans le cadre de ses élections, préférant l'opinion de gens ordinaires.

Cette expression consacrée de Stephen Harper, qui se réfère continuellement « aux opinions de gens ordinaires », lui a valu une belle réplique d'une citoyenne de St-Jean-sur-Richelieu. Choquée du discours du leader conservateur, qui ne cesse de dénigrer le point de vue d'experts et autres spécialistes, et se considérant justement une « Madame tout le monde » elle précise sa définition du leadership : « Je m'attends de celui qui veut diriger ce pays, écrite-elle, qu'il rejette les croyances pour retenir les faits qui se sont avérés et qu'il élabore des propositions aux problèmes ciblés en s'assurant de ne pas en créer plus qu'il va en résoudre. Je m'attends d'un leader qu'il nous aide à voir clair plutôt que de se faire le porte-voix des perceptions et préjugés. Le pire de ses défauts serait qu'il se fie à nos réflexes, à nos connaissances partielles sur une foule d'enjeux ».³³

Des gens plus ordinaires que d'autres

Il semble que certains groupes ont retenu davantage l'attention de Stephen Harper. En effet, les géants du secteur pétrolier ont réussi à monopoliser plus de la moitié de toutes les réunions qu'ont eu certains ministres durant les mois de juillet et août dernier à l'approche de la campagne électorale. « Les experts et les

33. *Le Devoir*, 26 septembre 2008



Le président Bernard L'Heureux présente fièrement le sac d'épicerie en coton que la section locale 6833 a distribué à tous ses membres. La phrase suivante est imprimée sur le sac: « À la santé de la terre ».

environnementalistes consultés font un lien direct entre ces rencontres et certaines actions du gouvernement Harper, tel que l'allègement des réglementations environnementales (...) ces rencontres à répétition sont inquiétantes, mais elles n'ont rien de bien surprenants. Elles confirment tout simplement que le gouvernement prête une oreille très attentive aux doléances des grandes pétrolières». ³⁴ L'information sur ces rencontres a été obtenue sur le site internet du commissariat au lobbying du Canada, mais le cabinet du premier ministre n'a pas retourné l'appel du journaliste.

Sur fond de crise financière

Souvent questionné sur la crise financière, le premier ministre demeurait au-dessus de la mêlée,



Manifestation en octobre lors de la venue à Laval de Stephen Harper en pleine campagne électorale.

se contentant de réaffirmer que son gouvernement ferait le nécessaire, mais qu'il n'y avait pas péril en la demeure. Sans aucun plan ni programme, il continuait pourtant d'attaquer les libéraux sur leur plan irréaliste. Peu à peu les journalistes ont talonné Stephen Harper sur l'absence de programme des conservateurs. « Un parti sans programme, c'est un gouvernement sans mandat, puisqu'il ne se fait élire sur aucune proposition auprès des électeurs. Finalement, même si cela ne semblait pas son intention, il a dû se résoudre à produire un programme à une semaine du jour du scrutin. Ce programme ne comportait à peu près rien de nouveau de ce que les électeurs savaient déjà et qui avait déjà fait l'objet de promesses passées dans les budgets précédents. Pour ce qui est de la crise financière, il a, à peu de choses près, résumé l'intervention de son gouvernement à continuer ce qu'il fait déjà, c'est-à-dire à déposer des budgets équilibrés, à réduire le

fardeau fiscal et à vouloir maintenir un taux d'inflation faible »³⁵. Ces réponses insuffisantes lui ont valu davantage de questions de la part des journalistes. À la grande déception des petits investisseurs, voyant fondre (leurs économies de retraite, Harper a répondu qu'il y avait dans cette crise financière de bonnes occasions d'investissements. Aussi bien dire, rachetez-vous à moitié prix, vous confirmerez vos pertes! Il s'agit sans aucun doute d'une phrase sans réflexion qui lui a échappé, mais qui en dit long sur son absence de compassion à l'égard de monsieur et madame tout le monde qui cherche à sauver ses billes en vue de la retraite.

Les annonces de budget équilibré ont quant à elles perdu leur pouvoir de conviction au lendemain des élections. Alors qu'en septembre, en pleine campagne électorale, on nous annonçait un surplus de 2,9

34. François Cardinal, **La Presse**, 26 septembre 2008

35. Vincent Marissal, **La Presse**, 4 octobre 2008



Une session de formation « Prendre en main sa retraite » a été donnée à Thetford Mines les 22 et 23 janvier. Les participants et leurs conjointes ont apprécié la formation et ont remercié chaleureusement les Métallos.

milliards\$ pour les quatre premiers mois de l'exercice, le 24 octobre, seulement 10 jours après l'élection, ce surplus s'effritait avec un déficit de 1,7 milliard\$ pour le mois d'août seulement. Certains analystes financiers prétendent que le fédéral sera en déficit pour les quatre prochaines années. Malheureusement, le coussin accumulé antérieurement, et qui aurait permis d'éponger ces éventuels déficits a été versé au service de la dette et accordé en réductions d'impôts et de taxes. D'ailleurs, le gouvernement conservateur maintient sa deuxième tranche de réductions d'impôts aux sociétés et entreprises prévues le 31 mars 2009, ce qui a été fortement décrié par les autres partis pendant la période électorale. Cependant, le Ministre Flaherty remet déjà en question la croissance de la péréquation tel qu'entendu avec les provinces. Assisterons-nous à un nouveau pelletage de déficit du fédéral dans la cour des provinces? Cela avait eu de graves conséquences dans le passé.

En bout de piste

En bout de piste, des groupes se sont ligüés contre un

gouvernement majoritaire conservateur. À l'instar des intervenants sociaux sur la criminalité des jeunes, des artistes et des groupes de femmes, plusieurs autres groupes communautaires et syndicaux ont ajouté leurs voix pour dénoncer les coupures, les dilapidations des surplus financiers vers les plus nantis et les autres mesures centrées sur les valeurs de l'individualisme, du laisser-faire économique et du militarisme.

Pour la plupart de ces groupes, ce fut un appel à contrer l'élection d'un gouvernement majoritaire conservateur, sans appeler à voter pour un parti plutôt qu'un autre. Pour la FTQ, la position était claire: il fallait élire le Bloc Québécois afin de protéger nos projets collectifs. Cependant, il en aura coûté 250 millions de dollars pour arriver à peu de chose près au même résultat.

Un fait préoccupant demeure

Un gouvernement minoritaire a été élu le 14 octobre, avec une proportion de 37% du suffrage, on ne peut que s'en réjouir! Mais avec un électorat qui a voté à



Assemblée annuelle 2007.

60% seulement, c'est-à-dire six électeurs sur dix, c'est inquiétant. La population serait-elle devenue à ce point cynique face à la capacité des gouvernements à gérer les problèmes ou encore complètement désabusée n'y voyant que du pareil au même? Ces questions doivent nous interpeller, d'autant plus qu'un faible taux de participation aux élections a toujours avantagé les partis de droite. C'est bien ce que les chiffres nous démontrent principalement au Québec. Dans le cadre des élections au Québec, les gouvernements péquistes ont été élus en 1976 avec un taux de participation supérieur à 85 %, en 1981 avec 82,5 %, en 1994 avec 81,6 % et le référendum presque gagné, par les souverainistes en 1995, avait atteint un taux de participation de 93,52 %. C'est pourtant lors de ces élections que nous avons obtenu les meilleures législations en matière de relations ouvrières et les meilleures politiques fiscales de répartition de la richesse. Du côté des gouvernements libéraux, chaque fois qu'ils ont gagné les élections au cours des 30 dernières années, le taux de participation oscillait entre 70% et 75%. Ces quelques chiffres démontrent toute l'importance d'aller voter et aussi de militer à « faire sortir le vote », comme on dit.

Au Québec

Au Québec le Parti libéral pourrait encore profiter de ce désabusement de la population, d'autant plus que le taux de participation peut encore chuter devant cet appel aux urnes pour une quatrième fois en deux ans en incluant les élections fédérales. De plus, au moment d'écrire ces lignes, un sondage montre que 7 électeurs sur 10 ne veulent pas d'élections.³⁶ Déjà, on décrie que celles-ci puissent coûter au-delà de 80 millions\$. Quel en sera le résultat sur les élections, nous le saurons sous peu.

LES JEUNES LIBÉRAUX ET LES VOTES OBLIGATOIRES

Rappelons l'audace des jeunes libéraux qui remettaient en question l'accès à la syndicalisation à leur congrès en août dernier. Le président de l'aile jeunesse, François Beaudry, considère que le gouvernement Charest avait déjà entrepris de nombreuses transformations, en citant les changements à l'article 45 du Code du travail sur la sous-traitance. Il croit maintenant qu'il ne faut surtout pas s'arrêter, mais plutôt mettre le pied sur l'accélérateur pour accentuer les réformes.

Tel que votée, durant leur congrès, la proposition des jeunes libéraux voulait imposer des votes secrets obligatoires pendant les processus de grève et de syndicalisation, ainsi que la possibilité pour les travailleurs et les travailleuses de déposer une plainte auprès de la Commission des relations



Incendie de l'usine Dutailleur en mars 2008.

de travail pour exiger un remboursement des cotisations.

L'idée d'une telle résolution n'est pas nouvelle. Les jeunes libéraux en avaient discuté précédemment. Ils avaient même présenté sans succès une résolution en ce sens à l'ensemble des membres au congrès du parti en mars. L'aile jeunesse semble représenter l'incubateur des idées le plus à droite du parti, selon certains groupes de jeunes. Qui sait, peut-être se disent-ils qu'à force d'en parler ils finiront par convaincre : notre vigilance s'impose.

Méconnaissance ou tactiques orchestrées

Leur subtile résolution englobe beaucoup d'éléments qu'ils défendent en disant vouloir favoriser une plus grande démocratie syndicale. Tel que l'a soutenu leur président le principe du vote secret est incontournable en démocratie. Pour tout un chacun qui lit ces énoncés, cela ressemble à du gros bon sens. Dans les faits, les votes de grève sont toujours secrets

et la démocratie syndicale est de rigueur, contrairement à ce qu'ils laissent entendre, et c'est là toute la subtilité de la résolution. En liant les deux votes, grève et syndicalisation, ils accréditent la thèse qu'un vote secret devrait aussi se tenir lors de l'accès à la syndicalisation, sans lequel il n'y aurait pas de démocratie syndicale.

Qu'en est-il au juste ? Pourquoi le législateur n'a-t-il pas cru bon d'obliger un vote après qu'un groupe ait majoritairement décidé de se syndiquer ? Parce que malgré que les travailleurs et les travailleuses souhaitent améliorer leur sort et former un syndicat, ils ont toujours peur que l'employeur sache qui a signé craignant ainsi des représailles. C'est ce qui se passe généralement quand un employeur apprend que ses employés se sont unis pour demander l'accréditation syndicale. Il cherche les têtes fortes, promet mer et monde aux autres et les invite à les dénoncer. Résultat : la présence d'un vote fait souvent changer le vent de bord. Il dispose de temps pour intimider. C'est ce

36. *La Presse*, 28 octobre 2008



La rencontre annuelle des correspondants et des correspondantes en avril.

qui se passe en Ontario depuis que le gouvernement conservateur de Mike Harris à imposer le vote obligatoire. Des mois s'écoulent et l'employeur identifie rapidement ceux qui seront punis. La crainte s'installe affaiblissant d'autant la majorité devant un vote.

Un tel vote est plus qu'inutile puisque les commissaires du travail ont déjà toute la latitude pour aller vérifier secrètement la validité des cartes signées lors d'un dépôt d'une requête en accréditation.

D'ailleurs, les Américains s'apprentent à voter une loi semblable à la nôtre puisqu'une motion a été déposée conjointement par deux démocrates et un républicain. Évidemment, la Chambre de commerce américaine à Washington s'y oppose et exerce son lobby, puisque ce projet de loi retirerait certains droits aux employeurs notamment, celui d'intimider.

Ce qu'il faut défendre chèrement, c'est que même avec les lois que nous avons, certaines entreprises comme Wal-Mart n'hésitent pas à les bafouer et à poursuivre leur intimidation. Nous l'avons constaté en octobre dernier, lorsque dans un communiqué laconique, cette



Ricky Lewis, le président de la section locale 696 à Waterville TG a été choisi comme conseiller régional de la FTQ dans l'Estrie.

compagnie a annoncé la fermeture du centre de pneu de Gatineau. Cette fermeture est survenue deux mois, jour pour jour, après qu'une première convention collective ait été imposée tel que prescrit par la loi, en l'absence d'une entente négociée de bonne foi après une demande d'accréditation. Cette mesure d'imposition d'une première convention collective est justement prévue pour obliger les employeurs récalcitrants et qui refusent le syndicat, à accepter le choix de ses employés. Dans le cas de Wal-Mart, tout comme elle l'avait fait à Jonquière en 2005, cette fermeture survient après trois années de manœuvres dilatoires pour faire avorter la syndicalisation. Dans son communiqué, Wal-Mart a déploré l'absence de vote secret dans le processus d'accréditation. Sous le prétexte de vouloir améliorer la démocratie syndicale, ces jeunes libéraux font le jeu de ces compagnies sans scrupule ! Cette compagnie devra apprendre à respecter les lois du Québec. Comme le soulignait la FTQ, il est « grands temps que les législateurs sonnent la fin de la récréation avec cette compagnie

qui bafoue ouvertement les lois du Québec et agit sauvagement comme si elle évoluait dans un État de non-droit. Nul ne peut prendre la justice dans ses mains pas plus Wal-Mart qu'un autre». ³⁷

Des appuis de taille

Heureusement, le Comité des jeunes de la FTQ a pris la balle au bond. Il n'a pas hésité à se rendre au congrès des jeunes libéraux leur offrant même d'expliquer aux congressistes les étapes menant à la création d'un syndicat. Les jeunes libéraux ont refusé catégoriquement, ce qui laisse supposer leur intention réelle.

En plus de cette intervention, plusieurs appuis sont venus de l'extérieur. Pour sa part le président du groupe influent « Force Jeunesse », Jonathan Plamondon déclarait que « ce que l'on constate sur le terrain, c'est que les jeunes travailleurs désirent une amélioration de leurs avantages sociaux. Alors, il ne faut surtout pas mettre des obstacles à la syndicalisation ». ³⁸

Deux journalistes se sont aussi portés à la défense de l'accès à la syndicalisation comme prévu par la loi. Un éditorialiste d'un quotidien à Montréal explique « qu'il s'agit là d'une vieille obsession des jeunes libéraux et des milieux patronaux : le taux de syndicalisation élevé de l'ordre de 40% au Québec comparativement à 28% en Ontario est perçu comme une tare et un obstacle à la croissance.

37. Communiqué de la FTQ, 16 octobre 2008

38. **La Presse**, 4 août 2008

VOTRE ÉQUIPE EN 2008

DIRECTION



Daniel Roy
Directeur



Guy Farrell
Adjoint au directeur

SERVICES TECHNIQUES ET JURIDIQUES



René Bellemare
Santé-sécurité



Carole Jodoin
Équité salariale



Pierre Lalonde
Avocat



André Laplante
Information



Marie-Danielle Lapointe
Formation



Daniel Malette
Solidarité internationale



Alain Poirier
Recherche

PERSONNEL DE SOUTIEN



Nicole Daoust



Sylvie Doiron



Sylvie Gagnon



Sylvie Lacombe



Éliane Leboeuf



Marlyne Lessard



Roseline Mongeon



Murielle Paradis

AUDITEUR INTERNATIONAL



Jean Brazé

RECRUTEMENT



Mimi Poulin



Sylvie Rajotte



Solange Rivest



Diane Ste-Marie



Marcel Édoin
Coordonnateur



Michel Deveault

MONTREAL



Robert Bernier
Coordonnateur



Pierre Arseneau



Richard Boudreault



Benoit Boulet



Michel Courcy



Mario Denis



Richard Pagé



Mario Sabourin

QUEBEC



Réal Valiquette
Coordonnateur



Alain Cloutier



Claude Lévesque



Pascal Loignon



Stéphane Néron



Gaétan Piché



Gordon Ringuette

ST-JEAN



Denis Trottier
Coordonnateur



Frank Beaudin



Martin Courville



Guy Gaudette



Dominic Lemieux



Michel Levac



Isabelle Proulx

NORD NORD-OUEST



Donald Noël
Coordonnateur



Jean-Yves Couture



Denis Lévesque



Benoit Locas



Gaétan Lyrette



Marc Thibodeau



Sylvie Vaudry

SEPT-ÎLES



Roland Labonté
Coordonnateur



Gilles Ayotte



Alain Croteau

Cette thèse est erronée, puisque rien n'indique que le taux de syndicalisation élevé au Québec est un empêchement au développement économique». Il cite en exemple la flexibilité dont font preuve les syndicats dans de récentes ententes avec les employeurs. Enfin, l'éditorialiste ajoute qu'à « la lumière des statistiques du Ministère du Travail, les syndicats n'abusent pas du droit de grève. D'ailleurs, 2006 et 2007 ont été, au cours des dix dernières années, les plus pacifiques au chapitre des relations de travail ».³⁹

Dans un autre quotidien de l'Estrie cette fois, puisque c'est dans cette région que se tenait le Congrès des jeunes libéraux, nous pouvions lire que « le processus d'accréditation des syndicats au Québec est déjà très bien structuré et qu'un arbitre s'assure, après le dépôt d'une requête, que toutes les étapes ont été franchies avant qu'une accréditation ne soit accordée ». De plus, ajoute le journaliste, « quant aux mandats de grève obtenus par les syndicats, rassurons à nouveau les jeunes libéraux, une décision de cette importance est prise lors d'un vote secret. En 15 ans de carrière, j'ai couvert quelques conflits de travail, et jamais n'ai-je vu ou entendu parler d'un vote de grève à main levée ».⁴⁰

Charest freine les ardeurs

« Charest freine les ardeurs », c'est sous ce titre qu'un quotidien de Québec explique la réponse

39. André Pratte, « L'obsession syndicale », **La Presse**, 4 août 2008

40. Michel Laliberté, **La Voix de l'Est**, 4 août 2008



Le rassemblement devant le Centre Médical Rockland MD à Montréal le 9 juin 2008 a réuni plusieurs centaines de personnes dont une quarantaine de Métallos dans le cadre de la campagne FTQ contre la privatisation de notre système public de santé.

du Premier ministre aux jeunes libéraux. Il leur rappelle qu'il existe actuellement au Québec « une paix syndicale » où l'on compte peu de conflits de travail et qu'il n'a visiblement pas l'intention de mettre le doigt dans l'engrenage. Il affirme même que « les syndicats sont des partenaires avec qui nous voulons travailler ».⁴¹ Ce qui fait dire à plusieurs journalistes que Jean Charest a appris de son premier mandat où il s'était fait convaincre par le lobby patronal de modifier l'article du Code du travail sur la sous-traitance. Cela avait provoqué un affrontement parfaitement inutile et amorça la descente aux enfers de son parti.⁴²

Tout ceci démontre que notre implication en politique

41. **Le Devoir**, 4 août 2008

42. André Pratte, Op.cit.

et nos manifestations de mécontentement portent fruits, mais plus encore, l'offensive des jeunes libéraux doit nous alerter. Leur persévérance à revenir sur le sujet et la moindre négligence de notre part à défendre nos droits élémentaires au libre accès à la syndicalisation et à la libre négociation pourrait nous ramener à la case départ.

LE SYSTÈME DE SANTÉ PUBLIC DU QUÉBEC, UN JOYAU DANS LE COLLIMATEUR NÉOLIBÉRAL

Les réformes du système de santé au Québec s'intègrent parfaitement dans le phénomène de la mondialisation. Le système de santé, comme l'ensemble des services publics d'ailleurs, nous n'avons qu'à penser au service postal canadien, est soumis à la pression croissante et au lobby intense des entreprises privées qui veulent trouver de nouvelles sources de profits. Les possibilités de profits sont énormes dans la santé. Puisque les entreprises considèrent les services publics comme des biens de consommation, elles veulent les soumettre à la sacro-sainte loi de l'offre et de la demande et du libre marché. Cette orientation politique néolibérale, défendue par des partis politiques québécois tels que l'ADQ et le Parti libéral du Québec, ainsi que par le Parti conservateur à Ottawa, vise essentiellement à amoindrir le rôle de l'État et à en réduire sa taille. Par conséquent, l'État devra renoncer à d'importantes responsabilités telles que la



Près de 1 000 manifestants et manifestantes ont bravé une température de moins 10 degrés celsius sur l'heure du midi le 20 février 2008 à Montréal pour dénoncer les conclusions du rapport Castonguay qui fait la promotion de la privatisation de notre système public de santé. Plus de 50 Métallos marchaient parmi les 200 manifestants provenant de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ).

défense de l'intérêt public et du bien-être de la population. Les pressions viennent de partout pour participer à l'opération de démolition de notre système public. Un consortium américain⁴³ a déposé en juin 2008 une première plainte en vertu du chapitre 11 de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), en alléguant que plusieurs provinces ont lancé des messages d'ouverture au privé dans la santé. Il veut, entre autres, construire un hôpital privé en Colombie-Britannique.

Une offensive bien orchestrée des «privatiseurs»

Pour justifier la privatisation du système de santé, les tenants de

43. Le consortium est dirigé par Melvin Howard, un investisseur américain, au nom de Centurion Health Corporation, Regent Hill Health et Howard Family Trust. Ce consortium implique 200 investisseurs.

cette approche entretiennent une véritable campagne idéologique qui vise la destruction du caractère public du système de santé. Cette campagne est savamment orchestrée dans les médias contrôlés par de grandes corporations comme Power Corporation, propriétaire de nombreux journaux, dont La Presse, et de compagnies d'assurances comme la London Life. Ils profitent des problèmes réels dans le système public de santé, particulièrement au niveau des délais d'attente et de l'accessibilité, pour présenter le privé comme le sauveur tant attendu. Même le gouvernement du Québec n'a pas raté une occasion pour tracer un portrait peu reluisant et inquiétant de l'état de notre système de santé. Michel Arseneault, président de la FTQ, avait bien raison de dire que : « Quand tu veux te débarrasser de

ton chien, tu dis qu'il a la rage »⁴⁴. Diverses études et des sondages⁴⁵ sont également utilisés pour faire la promotion d'une plus grande intrusion du privé dans la santé.

Une stratégie de peur pour imposer le privé

Les promoteurs de la privatisation martèlent sans relâche que le vieillissement de la population sera une catastrophe pour le système de santé public. Pourtant, le vieillissement de la population n'entraînera au Canada qu'une hausse de dépenses de 1% par année. Ils avancent que les hausses vertigineuses et incontrôlables des coûts de santé vont nous précipiter dans un gouffre financier sans fond. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)⁴⁶, ces dépenses sont assez stables au Canada et représentent depuis 20 ans, environ 7,5% du Produit Intérieur Brut (PIB)⁴⁷. Le Canada se tient dans la moyenne des pays industrialisés. Ils soutiennent que le privé est moins cher et plus efficace que le public. Aux États-Unis, où nous retrouvons un des systèmes de santé les plus privés, les dépenses en soins médicaux par habitant sont les plus élevées au monde. Ils sont 1,7 fois plus élevés qu'au Canada et

44. Tiré de la vidéo de la FTQ «La privatisation de notre système de santé»

45. À lire dans la section «Les sondages sont-ils utilisés à des fins politiques?»

46. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), regroupe 30 pays industrialisés.

47. Le Produit intérieur brut (PIB) est un indicateur de la richesse d'un pays.

2,4 fois supérieurs à la moyenne des pays membres de (OCDE)⁴⁸.

Baisses de taxes et d'impôts irresponsables

Lorsque le gouvernement Charest a reçu près d'un milliard de dollars en 2007 en paiement de péréquation, il aurait pu décider d'investir dans la santé, la priorité numéro un des québécois et des québécoises. Il a plutôt opté pour une baisse d'impôts qui n'a pas profité à l'ensemble de la population, loin de là. Le gouvernement conservateur de Stephen Harper, quant à lui, au lieu de régler le problème du déséquilibre fiscal pour de bon et de donner au Québec les sommes auxquelles il a droit, a choisi à deux reprises de réduire la taxe de vente. De quoi garder le système public dans une santé éclatante!

La privatisation avance à grands pas

Au Canada, 30% des services et soins de santé sont déjà financés par des sources privées. Cela va en s'accroissant au Québec notamment à cause de la loi 33 adoptée en janvier 2008, dans la foulée de l'arrêt Chaoulli⁴⁹,

qui ouvrait grande la porte aux assurances privées en santé. Les cliniques privées poussent comme des champignons⁵⁰. Une première entente de sous-traitance au Québec s'est conclue le 13 décembre 2007 entre la Clinique privée Rockland MD et l'Hôpital Sacré-Cœur⁵¹. Des projets de construction d'hôpitaux publics comme le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) sont planifiés en partenariat public-privé (PPP), une autre source alléchante de profits pour les grandes corporations notamment les grandes firmes d'ingénieurs. Un projet de construction d'un hôpital privé à Montréal est sur les tables à dessin. S'il se réalise, il drainera les précieuses ressources humaines hors du système public. Le rapport Castonguay déposé en février 2008, qui fait la promotion tous azimuts de la privatisation du système de santé, est toujours dans les cartons du gouvernement⁵². Le « Règlement sur les traitements médicaux spécialisés dispensés dans un centre médical spécialisé » pourrait permettre, à partir de janvier 2009, un nombre quasi illimité de chirurgies nécessitant un hébergement de 24 heures en



Le cours de base « L'information dans ma section locale » a été donné en mai.

plus d'être dévolues aux centres médicaux spécialisés privés et aux médecins non participants. Ce projet de règlement a été déposé juste avant le passage remarqué de l'ancien ministre de la Santé Philippe Couillard, au privé⁵³.

Retour vers le passé

Les politiciens de droite, certains médecins et les compagnies d'assurances qui salivent à l'idée de faire fortune dans la santé nous cachent une partie de notre récente histoire. Il y a à peine 40 ans, les conditions qui prévalaient au Québec avant l'instauration de la Loi sur l'assurance-maladie, faisaient en sorte que se faire soigner, tomber malade ou être hospitalisé signifiait souvent la ruine, la faillite et pis encore la mort...

Dans les années soixante, en pleine Révolution tranquille, le peuple québécois a choisi la voie de la social-démocratie. Il s'est battu pour ne plus laisser les services de santé, d'éducation et d'électricité dans les mains du privé. Le Québec a mis en place

48. Ces chiffres ont été avancés par Karen Davis qui dirige le groupe de réflexion sur la santé Commonwealth Fund et qui a signé une analyse dans la livraison du 23 octobre 2008 du *New England Journal of Medicine*.

49. Arrêt Chaoulli : Jugement partagé de la Cour suprême en 2005 qui a autorisé la levée de l'interdiction de l'assurance privée pour des soins couverts par le régime public lorsque la santé et la sécurité des citoyens est en danger (ex : listes d'attente trop longues).

50. Au moins 130 cliniques privées à but lucratif ont été mises sur pieds depuis le début 2000 au Canada.

51. Le protecteur du citoyen affirmait dans *La Presse* du 21 octobre 2008 que cette dernière entente respecte mal les droits, la sécurité et la confidentialité des patients.

52. Une des propositions majeures du rapport est la mise sur pieds de l'Institut national d'excellence en santé. La nomination de Claude Castonguay à sa tête est révélatrice des véritables intentions du gouvernement Charest.

53. Fonds d'action Persistence Capital Partners (PCP), propriétaire des cliniques médicales privées Medisys, qui se spécialise dans le développement des soins privés de santé au Canada.

37 ans pour payer l'hôpital

François Lévesque, président de la section locale 6506 chez Norcast à Mont Joli nous a expliqué son expérience personnelle lors de la rencontre des Métallos de sa région en juin 2008. Il nous a dit qu'en 2000, son père l'avait appelé pour lui dire qu'il avait enfin fini de payer ses dettes. Son père parlait de ses dettes contractées pour tous les frais d'hospitalisation de sa jaunisse qu'il avait eue en 1963. Lors d'une entrevue téléphonique, Rose-Ange Lévesque, la mère de François, a ajouté qu'à ce moment-là, leur vie avait complètement basculé et qu'ils ont dû se priver pendant 37 ans. Elle se rappelle qu'en 2000 son mari lui avait dit qu'il était maintenant dans sa maison... Voilà ce qui nous attend si nous ne mettons pas un frein à la privatisation du système de santé actuel.

un régime public d'assurance santé universel accessible à tous gratuitement. Peu importe l'épaisseur du portefeuille, personne n'allait être laissé sur le carreau. Ce qui a été mis en place est un système juste et équitable. Lorsque l'assurance-maladie est publique, chacun paie des impôts selon sa capacité et chacun reçoit les services dont il a besoin. Autrement dit, dans un système de santé public, les soins sont prodigués sans regarder les revenus des patients alors que c'est tout le contraire dans un système privé.



Manifestation du 1^{er} Mai 2008 à Montréal.

Le système de santé aux États-Unis... un modèle à ne pas suivre

Le passé du Québec se vit présentement aux États-Unis. Les tenants de la privatisation citent souvent en exemple le système de santé aux États-Unis. Mais qu'en est-il exactement? En mars 2008, une délégation de cinq représentants de la FTQ, dont un Métallos, a rencontré à Washington des représentants de trois organisations syndicales⁵⁴. Le but de la visite était d'en savoir plus long sur leur système de santé. Un rapport aux constats effarants⁵⁵ a été présenté lors de

nos rencontres régionales. Aux États-Unis, plus de 47 millions de personnes n'ont pas de régime d'assurance-maladie et plus de 20 000 personnes meurent chaque année faute d'avoir eu les soins requis. Même ceux qui ont une assurance privée ne sont pas au bout de leurs peines. Il en coûte en moyenne pour une famille, 12 000 \$ de primes annuelles d'assurances privées. Une réclamation sur trois est refusée. Enfin, les pressions sont énormes sur les négociations de conventions collectives. Les coûts de santé sont au cœur de la majorité des conflits, Goodyear, General Electric.

Les compagnies tentent de refile la facture aux travailleurs et aux retraités, que ce soit par des concessions, des réductions de couvertures, des hausses de prime, des franchises plus élevées, Nos consœurs et confrères américains nous ont demandé de vous transmettre ce message

54. L'Union des employés de service (SEIU), un syndicat de la fonction publique, AFSCME et le Syndicat des Métallos (USW) représentent plus de quatre millions de membres.

55. «La santé aux États-Unis : l'herbe plus verte?», in **Rapport sur la visite à Washington les 11 et 12 mars 2008**. Le rapport est disponible au bureau des Métallos à Montréal.



En mars 2008, une délégation de cinq représentants de la FTQ, dont un Métallos, a rencontré à Washington des représentants de trois organisations syndicales américaines. Le but de la visite était d'en savoir plus long sur le système de santé aux États-Unis.

spécial : « Menez le combat pendant qu'il en est encore temps et stoppez la privatisation ».

Il n'est pas question de donner notre système de santé au privé

Il est primordial de tout faire pour empêcher que le marché privé de la santé prive une grande partie de la population du droit fondamental à la santé, reléguant aux oubliettes les principes d'accessibilité, d'universalité et de gratuité. Le Syndicat des Métallos et la FTQ font partie d'une vaste coalition qui s'active depuis le mois de novembre 2007. Elle comprend aussi les autres centrales syndicales, des organismes de la société civile dont les milieux communautaires, des directeurs de la santé publique du Québec et des médecins. Cette coalition vise justement à combattre par tous les moyens l'intrusion grandissante du financement et de la prestation privée des soins et des services de santé au Québec. Des brochures et une vidéo ont été produites afin de mener une importante campagne de sensibilisation et d'information. Plusieurs mobilisations ont eu

lieu.⁵⁶ Les faits marquants sont sans contredit la remise le 1^{er} mai d'une pétition d'au-delà de 90 000 noms et la marche du 3 mai 2008 qui a rassemblé plus de 50 000 personnes. Les Métallos ont été forts nombreux à participer à toutes ces actions. Notre syndicat n'en est pas resté là⁵⁷ et il n'en restera pas là non plus.

La FTQ prépare la suite de cette campagne: rencontres avec de nombreux intervenants (députés de tous les partis, ministres, Fédérations de médecins, conférences de presse, préparation d'une deuxième vidéo, continuation de notre participation à des projets pilotes, mobilisations. La FTQ exigera le retrait du « Règlement sur les traitements médicaux dispensés dans un centre médical spécialisé » avant sa mise en application en janvier 2009 et demandera au gouvernement qu'il encadre et restreigne les services offerts par les médecins désengagés du système public, de même que les conditions de leur désengagement.⁵⁸ Nous poursuivrons nos efforts pour bloquer l'implantation de centres médicaux spécialisés

56. Le 5 novembre devant le Manoir Saint-Sauveur au Sommet privé Davos de la santé, le 20 février devant le Delta Centre-ville lors de l'allocution de Claude Castonguay devant la Chambre de commerce de Montréal et le 9 juin devant la clinique Rockand MD pour souligner le troisième anniversaire de son ouverture.

57. Voir la partie de ce rapport intitulée **Notre action**.

58. Le désengagement s'accélère. En l'espace de quelques mois, le nombre de médecins non participants est passé d'une centaine à 177.

privés et l'introduction graduelle de l'assurance privée.

Des solutions publiques aux problèmes du système de santé

En août 2008, Gaétan Barrette, le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) estimait qu'avec un peu de volonté politique, il pourrait y avoir plus de 50 000 interventions chirurgicales annuellement, moyennant des mesures simples, applicables et publiques qui ne coûteraient pas très cher. De nombreuses expériences et projets pilotes donnent déjà des résultats remarquables.⁵⁹ La FMSQ, accompagnée d'autres intervenants, est en train de démontrer qu'il est possible en réorganisant le travail et à moindre coût, de résoudre les problèmes rencontrés. L'amélioration des services de premières lignes, notamment au niveau des CLSC et une augmentation des médecins de famille, y contribueraient grandement. Amenons le gouvernement à agir dans ce sens et à appuyer ces initiatives. Jean Charest a déclenché des élections: nous devons être prêts à défendre et à améliorer notre système de santé public. La santé est au cœur de la plateforme électorale de la FTQ.

59. Dans l'édition du 1^{er} juin 2008 du journal **La Presse**, l'on rapporte que 35 opérations de la cataracte par jour étaient effectuées à l'hôpital Anna-Laberge de Châteauguay, un sommet de productivité, grâce à des changements au bloc opératoire. La moyenne pour les hôpitaux québécois est de 12 opérations par jour.



Le groupe qui a suivi le nouveau cours « Introduction à la santé-sécurité » du 26 au 28 mai 2008 à Montréal.

L'effet de la privatisation sur nos négociations

Nos négociations sont déjà marquées par une forte pression des employeurs à refileur la hausse des coûts de nos régimes d'assurances collectives. Pensons à ce qui s'est produit chez Denharco en 2004⁶⁰. Une évidence saute aux yeux. Donner plus de soins et de services de santé aux assurances privées, ce n'est pas seulement enlever au système public, c'est aussi courir tout droit vers une augmentation majeure des primes, une réduction des couvertures, au troc dans les conditions de travail, à des négociations difficiles des régimes d'assurances collectives et ultimement, à une multiplication des conflits de travail. La mobilisation s'impose. Ne laissons pas un système de santé à deux vitesses en héritage à nos enfants et petits-enfants, un pour les mieux nantis et un pour les autres. Inspirons-nous des médecins signataires de la « Déclaration de Montréal » qui

60. Ces Métallos ont accepté un gel de salaire afin de garder leur régime d'assurances. Devant l'augmentation des coûts, l'employeur avait brandi la menace d'une coupure majeure des avantages.

affirmaient le 17 août 2008 que « dans le domaine de la santé, les outils de redistribution de la richesse relèvent en effet d'un impératif humaniste incontournable. Médecins, nous agissons avec toute notre conviction en faveur du maintien d'un solide régime public de santé, afin d'éviter une altération irréversible des valeurs devant invariablement nous guider : la compassion, l'équité et la justice ».⁶¹

UNE ÉTUDE DÉMONTRE QUE DES GROUPES D'INTÉRÊTS UTILISENT LES SONDAGES POUR PROMOUVOIR LA PRIVATISATION DES SOINS DE SANTÉ

Deux chercheurs, Damien Contandriopoulos du département de la santé de l'Université de Montréal et Henriette Bilodeau du département d'organisation et ressources humaines de l'UQAM, soutiennent dans une étude qui vient d'être mise en ligne par la revue spécialisée *Health Policy* que « les sondages sont loin de toujours représenter fidèlement l'opinion de la population et sont utilisés comme un outil pour générer de la publicité médiatique, placer une option à l'avant-scène, faire la promotion d'un programme politique et légitimer le point de vue des commanditaires ».⁶²

Un de ces groupes, le très conservateur Institut économique de Montréal (IEM) commande régulièrement des sondages. Il a utilisé ce moyen pour mesurer

61. www.mqrp.qc.ca

62. *La Presse*, 20 octobre 2008

à quel point la population était ouverte à l'idée d'un financement privé des services et soins de santé. Dans ses communiqués de presse, l'IEM se montre ouvertement en faveur d'un accroissement du financement privé en santé. Dans l'étude citée plus haut, les chercheurs avancent que « les sondages permettent aux spécialistes des communications, aux lobbyistes et aux porte-parole de ces groupes d'affirmer, *preuve en main*, que la population est en faveur de l'option X, qui se trouve par hasard être l'option que soutiennent ces groupes ».⁶³ Est-ce que l'on tente d'orienter les réponses? Poser la question, c'est y répondre !

Ils ont fait l'analyse de 52 sondages « commerciaux » sur la santé. Presque tous venaient soutenir la campagne dirigée par des groupes d'intérêt qui mettent de l'avant la privatisation des services et des soins de santé. Ces sondages faisaient la démonstration que les Canadiens et les Québécois sont, non seulement, préoccupés face à l'avenir du système de santé public, mais ils ont l'impression qu'il se détériore sérieusement et que cela va prendre plus de privé pour le sauver. Par contre, les sondages « publics », ceux effectués par Statistique Canada, avec des questions basées sur des faits, donnent des résultats complètement différents. Nous apprenons dans l'étude que 70% des canadiennes qui ont subi une biopsie au sein disent que la période d'attente avant l'intervention a été de moins de trois semaines. C'est tout

63. Ibid.

le contraire dans les sondages « commerciaux ». Quand la même question dans la population en général, seulement 33% des personnes interrogées répondent que l'attente est de moins de trois semaines. D'autres sondages « publics » démontrent que 80% des personnes qui ont recours à des services ou des soins de santé dans les derniers 12 mois sont satisfaites. Dans les sondages commerciaux, une majorité de gens dit que ça va très mal dans le système de santé et en arrive à soutenir qu'il faut plus de privé pour s'en sortir. De quoi en perdre son latin, mais surtout de quoi questionner l'objectivité des sondages « commerciaux ».

Le sondage de la fête du Travail de Labour Watch sur les syndicats sera-t-il utilisé à des fins politiques ?

Dans sa volonté de faire avancer l'ensemble de son programme néolibéral, la droite canadienne doit attaquer et affaiblir sa principale source d'opposition, le mouvement syndical. Le but ultime étant d'éliminer notamment la formule Rand et de réussir à imposer le vote obligatoire lors des campagnes de syndicalisation. Pour y arriver, tous les moyens sont bons. La droite travaille d'arrache-pied à amener l'opinion publique à partager ses points de vue à l'égard des syndicats. C'est un « must ! » Les médias comme le journal *La Presse* se font souvent les porte-parole de ceux qui attaquent les syndicats.

Avant d'analyser certaines conclusions du dernier sondage



Une délégation Métallos a rencontré des mineurs péruviens à l'emploi chez Xstrata afin d'échanger sur la santé-sécurité au travail, du 18 au 26 avril.

NANOS, commandé par Labour Watch pour la fête du Travail sur le mouvement syndical, il est important de mieux connaître cette organisation dont le siège social est à Calgary. Elle a des positions ouvertement antisyndicales. Elle est soutenue par des organisations patronales, des groupes d'avocats et le très conservateur groupe de pression « National Citizens Coalition ». Cette organisation a été fondée en 1967 par Colin M. Brown, dans le but avoué de lutter contre l'instauration d'un système public d'assurance maladie et ce qu'il qualifiait alors, de médecine socialisée au Canada. Sur le site du NCC, nous y retrouvons ses grandes orientations, également beaucoup d'informations sur ses différentes campagnes politiques. On y apprend qu'elle en appelle entre autres, à réduire la taille de

l'État, soutient la privatisation, défend l'entreprise privée, se vante de mener régulièrement des campagnes contre les dirigeants syndicaux, s'oppose vigoureusement à la formule Rand, appuie l'économie de marché et fait la promotion des libertés individuelles. Sa devise est « Plus de liberté passe par moins de gouvernement ». De toute évidence, cette organisation qui affirme haut et fort être « non partisane » et « liée d'aucune façon à des partis politiques » a beaucoup d'affinités avec les politiques conservatrices de Bush et de Harper.

En remontant l'arbre généalogique de la NCC, nous y retrouvons Stephen Harper à la vice-présidence à partir de 1997 pour en devenir son président dès 1998. Il démissionne de ce poste en 2002 pour se lancer dans la

course à la direction de l'Alliance canadienne.⁶⁴ Pour ce qui est de l'appui à Labour Watch de la part d'organisations patronales, pas de surprise là non plus.

Maintenant, jetons un coup d'œil sur le sondage Nanos de Labour Watch. Le 1^{er} septembre 2008, un commentateur résume bien l'essence même de ce sondage. Dans un article intitulé « Le droit de dire non », il affirme que les résultats du sondage Nanos sur le syndicalisme sont très intéressants. Pourquoi? Parce que « le sondage nous apprend entre autres, que 67% des québécois croient que l'adhésion au syndicat ne devrait pas être obligatoire » et que cela veut dire que « de plus en plus de gens se posent des questions quant à la pertinence de la formule Rand ». Ce qui l'amène à conclure « qu'au Canada, la liberté d'expression est protégée par la Charte..., mais qu'en est-il de la liberté de ne pas s'associer? »⁶⁵ Tout comme les jeunes libéraux, on appelle ça faire la job de bras des patrons contre les syndicats.

Les propos du commentateur vont exactement dans le même sens que ceux de John Mortimer, président de Labour Watch. Ce dernier prétend que son sondage confirme le fait que « les gens voient de moins en moins l'utilité des syndicats ». Il va jusqu'à soutenir que « les syndicats sont rendus tellement puissants qu'un employé ne peut plus être entendu ». Alors, comment

expliquer que le sondage préparé par la firme Écho, sondage commandé en novembre 2007 par la FTQ et le Fonds de solidarité FTQ, arrive à des résultats forts différents? Dans ce sondage, près des deux tiers (63%) des personnes interrogées ont constaté la nécessité du syndicalisme et 76% pensent que les syndicats trouvent leur fondement dans la défense de l'emploi. Dans les faits, le sondage de Labour Watch tente de mettre en place les conditions politiques pour une autre attaque concertée de la droite contre les syndicats. Nous devons mettre le pied à terre, nous impliquer politiquement et prendre toute notre place dans la société pour ne pas laisser des organisations comme l'Institut économique de Montréal, le Conseil du patronat et Labour Watch exercer leur influence sur les droits des travailleurs et de la population.

64. L'Alliance Canadienne est parti politique de droite de l'ouest canadien.

65. Richard Martineau, **Le Journal de Montréal**, 1^{er} septembre 2008

COMPTE



NOTRE ACTION

Tout en essayant de clarifier quelques concepts liés à l'action politique, vous avez pu constater qu'en analysant l'actualité, nous avons trouvé une droite particulièrement active et dangereuse. Évidemment, nous ne pouvions demeurer les bras croisés. Passons rapidement en revue les actions qui ont été entreprises dans notre syndicat au Québec et ailleurs.

L'action du Syndicat des Métallos

Trois chantiers

Dès l'arrivée de la nouvelle équipe de direction, trois dossiers de travail ont été mis sur pied. Dans la foulée de ce qui s'était discuté lors de la dernière assemblée annuelle et de ce que nous dicte l'actualité, il était urgent d'arriver avec des propositions et des outils. Dans un premier temps, nous avons appuyé la campagne de la FTQ sur la santé. Nous avons participé à l'importante manifestation du 1^{er} mai et nous avons axé le contenu de nos rencontres régionales sur le thème de la santé. En même temps que nous entreprenions cette action, nous mettions sur pied un groupe de travail sur l'action politique. Ce dernier proposera également la mise sur pied d'un Réseau Métallos qui sera un outil

essentiel pour résister à la droite. Un deuxième groupe se penche sur le travail du permanent et de la permanente dans les sections locales composées. Un troisième réfléchit au soutien à apporter au travail des nouveaux permanents et des nouvelles permanentes.

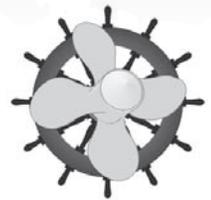
Service aux membres

Comme vous pourrez le constater en regardant le rapport d'activités, la défense au quotidien de nos membres s'est poursuivie sans relâche. Nous en profitons pour remercier l'équipe des permanents et des permanentes qui accompli un travail remarquable dans des conditions rarement faciles. Par la même occasion, nous remercions le personnel de soutien de l'attention qu'elles portent aux membres.

Le service du recrutement a également accompli du bon boulot. Malgré les nombreuses mises à pied, nous avons réussi à augmenter notre « membership » de multiples façons.

D'abord par des fusions ou des ententes de service. Le Syndicat canadien des officiers de marine marchande et ses 800 membres présents surtout au Québec, en Ontario et dans les Provinces atlantiques a joint le Syndicat des Métallos. Avec ces nouveaux membres, nous renforçons notre présence dans cet important secteur d'activités. En Amérique du Nord, nous y sommes déjà bien

Logo du Syndicat canadien des officiers de marine marchande qui a signé un contrat de service avec les Métallos.



présents. Ce syndicat représente des membres de la marine marchande, des travailleurs qui opèrent les centrales thermiques d'immeubles publics et des travailleurs dans différents corps de métiers dans plusieurs lieux de travail, dont des universités. Leur siège social est à Montréal. Nous officialiserons cette entente en présence de notre président international, Leo Gerard.

Nous avons ensuite recruté des groupes dans les secteurs traditionnels. Nous sommes très heureux d'accueillir les travailleurs chez Brasco, un sous-traitant de l'aluminerie Alouette. Cette compagnie transférait à des sous-traitants des opérations où les conditions de travail étaient néfastes particulièrement en santé et sécurité. Une manœuvre classique. Nous allons tout faire pour aider ces travailleurs à améliorer leur sort.

Enfin, dans les secteurs non traditionnels, l'association professionnelle Travailleurs et travailleuses autonomes du Québec (TAQ) affiliée au Syndicat des Métallos, continue à progresser dans l'industrie du camionnage et du taxi. Il y a également de perspectives



Logo de TAQ-Taxi.

intéressantes de recrutement auprès des domestiques. Immigrants de fraîche date pour la plupart, ils se voient souvent confisquer leur passeport et doivent travailler dans des conditions extrêmement dures. Difficile d'imaginer que ce soit encore possible au Québec au 21^e siècle. Hélas ! C'est la réalité.

Encore cette année, le Comité des avantages sociaux Métallos (CASOM) s'est bien acquitté de ses fonctions en supervisant et en faisant la promotion de notre regroupement en assurances collectives et de nos Fonds Métallos. Notre regroupement en assurances collectives permet d'avoir un meilleur contrôle autant, au niveau du prix de celles-ci qu'à l'égard du service à nos membres. Notre regroupement pourrait être encore plus important et procurer de plus grands avantages à nos membres si nous étions plus nombreux à y adhérer. Les Fonds Métallos constituent aussi d'excellentes options de placements bien administrés et bien surveillés. Sauf pour quelques rares exceptions, toutes nos unités syndicales qui ont des régimes d'accumulation

de capital devraient se joindre aux Fonds Métallos ainsi que toutes les petites caisses de retraite devraient en faire autant. Nous encourageons toutes les sections locales qui le peuvent à négocier avec les employeurs l'adhésion des unités Métallos à notre regroupement en assurances collectives et aux Fonds Métallos. Un bon régime d'assurances collectives et un bon régime de retraite, c'est à l'avantage de nos membres.

Lors de l'assemblée annuelle de l'année dernière, nous avons adopté une résolution pour la promotion du Régime de retraite à financement salarial (RRFS-FTQ) auprès de nos membres. Depuis le 1^{er} juin dernier, ce régime est entré en vigueur et déjà quelques groupes Métallos y ont adhéré. D'autres sont sur le point de le faire. Il s'agit d'un régime dont la FTQ est le promoteur. C'est un régime à prestations déterminées et pour lequel les employeurs ne sont pas responsables de quelque déficit que ce soit. Les employés assument les déficits, le cas échéant, et tous les surplus leur appartiennent exclusivement. Les employeurs ne peuvent pas prendre de congé de contribution. Même s'il ne peut la garantir, le régime prévoit l'indexation de tous les crédits de rentes, avant et après la retraite. Depuis plusieurs années, nous luttons pour obtenir la possibilité d'instaurer un tel régime afin que nos membres qui n'ont pas la possibilité d'avoir un régime à prestations déterminées, mais qui le désirent puissent aussi bénéficier des avantages d'un



Don de 5 000\$ des Métallos chez ABB pour soutenir les lock-outés du Journal de Québec. Nous apercevons Pierre Arseneau, permanent, Mario Trottier, président, Donald Armstrong, vice-président, Stéphane Ducharme, trésorier, Serge Roux, secrétaire-archiviste et Luc Belleville secrétaire-financier.

régime à prestations déterminées. Maintenant c'est possible.

Dans un autre registre, cette assemblée est aussi l'occasion de lancer notre nouveau site sur la Toile ou site Internet. Notre syndicat maintiendra les publications imprimées afin de rejoindre tous nos membres dans les maisons et sur les lieux de travail. Il est aussi conscient que les nouvelles technologies de l'information continuent de pénétrer dans les foyers de nos membres et qu'elles sont utilisées par un nombre grandissant dans nos sections locales. Le site antérieur donnait des informations de base. Celui que nous lançons aujourd'hui sera dynamique et adapté aux besoins d'aujourd'hui. Les possibilités d'un tel site sont très grandes. Il faut bien évaluer les besoins et les ressources disponibles pour y répondre.

Soutenir le mouvement ouvrier québécois

À l'assemblée annuelle de 2005, nous avons indiqué qu'il était urgent de consolider nos



Réunion à Québec en juin pour discuter de la cotisation syndicale.

alliances si nous voulions stopper le mouvement de droite. Deux exemples nous viennent à l'esprit.

Nous avons soutenu financièrement nos confrères et nos consœurs du Journal de Québec. D'ailleurs, les sections locales ABB et ABI leur ont aussi apporté un soutien financier. Ce conflit a pris fin le 3 juillet 2008, cependant, il a duré plus de 14 mois et aura été le plus long qu'ait connu un journal francophone en Amérique. Il portait sur la sécurité d'emploi et fait intéressant sur le contenu du journal.

L'employeur voulait se défaire des nouvelles produites par les journalistes de Québec et utiliser les informations en provenance de nouvelles plates-formes de communication comme Internet.

Nous apportons un soutien aux 260 lock-outés de Pétro-Canada depuis près d'un an. Les membres de la section locale chez General Dynamics leur ont également donné un soutien

financier. Le 25 septembre, la FTQ a officiellement lancé un appel public au boycottage des stations d'essence de Pétro-Canada au Québec. Même si Pétro-Canada affichait des profits mirobolants de 2.7 milliards \$ en 2007, elle refuse de négocier le même contrat de travail avec les travailleurs de l'Est de Montréal qu'elle a pourtant accordé dans ses raffineries de l'Ontario et de l'Alberta.

Renforcer la solidarité internationale

Au dernier Congrès international, un vote d'une grande portée historique a été pris par plus de 4 000 délégués et déléguées. Ces derniers ont voté en faveur de coordination internationale outre-Atlantique. La volonté maintes fois exprimée de renforcer nos liens internationaux s'est traduite par une structure organisationnelle concrète. En effet, le Syndicat des Métallos et le syndicat britannique et irlandais Unite ont fondé un



Le président de la section locale chez SNCTEC à Le Gardeur, Martin Jacques, a remis un chèque de 2 000\$ le 21 décembre 2007 aux lock-outés de Pétro-Canada dans l'Est de Montréal.

syndicat commun « Workers Uniting: The Global Union ». Dans le contexte de la mondialisation, c'est une excellente nouvelle pour les travailleurs et les travailleuses du monde entier.

Durant ce congrès, nous avons également voté en faveur d'une augmentation de la cotisation syndicale. Le Syndicat des Métallos au Québec est celui qui a fait parvenir le plus grand nombre de résolutions en faveur de cette augmentation. Nos sections locales ont bien compris l'enjeu : nous avons affaire à des corporations qui opèrent à la grandeur de la planète. Nous devons nous outiller, car les conflits s'allongent et deviendront difficiles à résoudre et onéreux. Lorsque nous parlons de campagne corporative par exemple, cela implique une coordination de nos actions à l'échelle de la planète. Le Syndicat des Métallos a posé un geste courageux qui l'aide à faire face à l'avenir.

Nous avons fréquemment parlé de la nécessité d'implanter des conseils mondiaux d'entreprise. Vous vous rappellerez que l'an passé, nous avons mis sur pied celui d'Arcelor Mittal. Une



Une quarantaine de représentants syndicaux de neuf pays de la compagnie Xstrata se sont rencontrés les 15 et 16 octobre 2008 à Montréal. Ils provenaient du Chili, du Pérou, de la République Dominicaine, d'Allemagne, de la Nouvelle Calédonie, de l'Australie ainsi que de neuf usines du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.



Rencontre des présidents des sections locales de l'acier le 15 février 2008.

quarantaine de représentants syndicaux de 9 pays de la compagnie Xstrata se sont rencontrés à Montréal les 15 et 16 octobre 2008. Ils provenaient du Chili, du Pérou, de la République Dominicaine, d'Allemagne, de Nouvelle-Calédonie, d'Australie ainsi que de 9 usines du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Des délégués de la Fédération internationale des syndicats de travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses (ICEM) étaient présents. Ils se sont entendus pour développer une stratégie commune contre ce géant minier et planifier l'instauration d'un futur conseil mondial Xstrata.

Comme vous le savez par les journaux, les campagnes contre

le chrysotile s'intensifient. Nous avons dû répondre à Daniel Green, un toxicologue de formation qui a troqué son sarrau de scientifique pour se lancer dans la campagne de peur, orchestrée par les compagnies des produits de substitution. Nous ne reprendrons pas ici tout l'argumentaire scientifique que nous avons développé et l'expérience concrète que nos membres ont acquise pour une utilisation sécuritaire du chrysotile. Rappelons simplement que nous ne comprenons pas pourquoi on s'acharne sur une fibre que nous maîtrisons alors que la population est exposée régulièrement à plus de 2 800 substances potentiellement dangereuses dont 835 sont cancérigènes. *L'Agency*

for toxic substances and disease registry des États-Unis classe l'amiante chrysotile au 119^e rang quant à sa toxicité, devancée par le plomb, le béryllium, le cobalt, le méthane et le nickel. Nous reconnaissons, comme la communauté scientifique, que le chrysotile fait partie d'une vaste gamme de produits naturels ou synthétiques qui comportent un danger pour l'être humain. Mais, nous croyons que nous devons apprendre à manipuler ces produits de façon sécuritaire. La position des travailleurs miniers de Thetford Mines est basée sur l'expérience. Plutôt que de prendre des risques avec des produits que l'on connaît mal, pourquoi ne pas continuer d'utiliser un produit connu et que l'on contrôle? Plusieurs fibres de remplacement de l'amiante chrysotile comme les fibres artificielles, les fibres réfractaires de céramique, les fibres de laine isolante et les fibres de laine de roche sont mal connues. Elles sont soupçonnées d'être cancérigènes. Il n'y a aucune étude épidémiologique de longue durée permettant de déterminer leur niveau de toxicité.

Nous avons tout de même deux bonnes nouvelles à vous annoncer. Le lobby pour le bannissement du chrysotile a échoué lors de la réunion de l'ONU en octobre à Rome pour discuter de la Convention de Rotterdam sur les matières dangereuses. Nous avons aussi participé à une rencontre internationale en Ukraine qui réunissait plus de 200 délégués venant de 13 pays. Une décision a été prise de mettre sur pied un centre de coordination du



Dès le 25 mai, les agents de sécurité exerçaient des moyens de pression à la grandeur du Québec. Une véritable onde de choc dans cette industrie.

chrysotile : l'Alliance internationale des syndicats du chrysotile. De plus, le modèle québécois de l'Institut du chrysotile sera repris dans plusieurs pays producteurs dont la Russie, l'Ukraine, le Brésil et Kazakhstan.

L'action des sections locales

Le cœur de la vie syndicale chez les Métallos est dans les sections locales. C'est là que le service au quotidien est donné aux membres. Des milliers de gestes sont posés chaque année pour aider nos membres que ce soit lors d'une fermeture, d'une négociation dans la grosse industrie ou dans de petites entreprises, d'une lutte régionale, notre syndicat est là pour soutenir ses membres. En voici quelques exemples.

Agents de sécurité

Les agents de sécurité ont mené une lutte qui représentait un précédent dans l'industrie. Le 21 mars 2008 les 14 000 agents et agentes de sécurité ont rejeté pour une deuxième fois dans une proportion de 65,5%, les

dernières offres patronales. Le résultat de ce vote était encore plus fort que celui ayant mené au rejet historique des premières offres le 12 février. Dès le 25 mars, des moyens de pression ont été exercés dans plusieurs régions du Québec. Le contrat de travail a été accepté le 9 juin dans une proportion de 75,8%. Le règlement prévoit des augmentations salariales de 3,1% par année pendant cinq ans. Le salaire horaire atteindra 15,15\$ à la fin du contrat. Nous avons également réussi à bonifier les primes, un autre enjeu important de ce conflit.

Cari-All

Les 400 métallos de l'usine de Cari-All ont mené une lutte intensive contre le transfert de la production vers les États-Unis; deux ans seulement après que la Caisse de dépôt et placement et le régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS) l'ont acquis. C'était tout à fait injustifiable compte tenu du mandat historique de l'institution québécoise et de l'origine sociale d'OMERS. Comme nous l'avons



Manifestation le 20 mars des Métallos chez Cari-All devant les bureaux de la Caisse de dépôt et placement, un des artisans de la fermeture de l'entreprise.

souligné dans la première partie de notre rapport, nous nous étions donnés, lors de la Révolution tranquille, des outils collectifs de développement, dont la Caisse de dépôt et placement. Il n'est pas normal que le gouvernement lui donne un nouveau mandat où le rendement à tout prix, prime sur les intérêts nationaux du Québec dont l'emploi est une composante essentielle. Nos outils collectifs de développement travaillent contre nous. Cette décision nous a conduits à cette situation aberrante où les entreprises québécoises vont désormais s'approvisionner en chariots d'épicerie auprès d'une entreprise québécoise qui produit à partir des États-Unis. Nous produisons 90% des chariots d'épicerie au Canada.

Arcelor Mittal

Nos confrères chez Arcelor Mittal ont passé un mauvais quart d'heure depuis la dernière assemblée annuelle. La compagnie a d'abord annoncé en décembre 2007 la fermeture du laminoir à chaud et du laminoir à froid à Contrecoeur, signifiant ainsi 450 mises à pied des 1 000 travailleurs de l'usine. Du même souffle, elle annonçait son intention de construire un laminoir à poutrelles



La population et les Métallos bloquent la route le 10 mars dans le cadre de la lutte pour l'approvisionnement de l'usine de Chantiers Chibougamau.

qui compterait 200 travailleurs en 2010. C'est une priorité pour nos membres et nous suivons la situation attentivement. À l'occasion d'une grande fête organisée par la section locale 6586, les dirigeants locaux ont fait le bilan de leur action pour aider les membres suite à la mise à pied. Ils étaient fiers d'annoncer qu'un programme de départ équitable pour 420 métallos avait été négocié par le Syndicat des Métallos tout en évitant des mises à pied.

Malheureusement, la série noire s'est continuée le 26 mars avec la fermeture de la tréfilerie à Lachine, deux ans seulement après que la compagnie l'a acquise. Il semble bien que l'usine Mittal Lachine (Stelfil) ait été fermée pour consolider celle de Mittal Saint-Patrick. Cependant, il n'y a pas de plan de relance connu. Nous avons donc négocié afin qu'il n'y ait aucune perte d'emplois. Le choix et l'ancienneté des travailleurs ont été respectés.

Nous avons amélioré le programme de préretraite et les règles de préavis pour les employés quittant l'entreprise. En plus, nous avons réussi à bonifier plusieurs points de la convention collective des métallos chez Mittal St-Patrick (Acufil).

Nous constatons que la fermeture des laminoirs à Contrecoeur a profité à l'Ontario avec la consolidation des opérations chez Dofasco. Est-ce le même scénario qui se reproduira avec la tréfilerie? Nous attendons toujours de connaître les plans à long terme d'Arcelor Mittal pour le Québec. L'achat de Sidbec a permis à la compagnie d'engendrer des affaires d'or et de se positionner sur le marché nord-américain. Nous serons là pour le lui rappeler.

Chibougamau

Le 10 mars 2008, la population de Chibougamau a bloqué les deux routes donnant accès à la ville. La revendication était simple. Les travailleurs de Chantiers Chibougamau voulaient garder

leur 800 000 m³ de bois. Pourtant, le gouvernement Charest avait assuré que Chantier Chibougamau aurait un approvisionnement de 200 000 m³ de bois, suite à la fermeture de la scierie d'Abitibi-Bowater dans les limites du Parc de Chibougamau. En cédant à des pressions, le gouvernement pénalisait Chantier Chibougamau qui fait de la récupération de la matière ligneuse, sa priorité. Pourtant, ce même gouvernement la présente comme un modèle à suivre pour toute l'industrie forestière au Québec. Par exemple, 3 500 m³ de bois sont nécessaires pour créer un emploi dans cette industrie au Québec. À Chantier Chibougamau, seulement 1 000 m³. L'entreprise s'est lancée avec un succès remarquable dans la deuxième et la troisième transformation avec la poutrelle de bois. La population veut aussi l'équité avec les autres régions du Québec. Les scieries à Chibougamau ont des contraintes que d'autres compagnies forestières n'ont pas. Entre autres, elles ont des limites d'exploitation liées aux zones de trappage, le bois est très éloigné de l'usine et l'accès à la forêt coûte cher. Le Québec a fait un choix de société en négociant la Paix des Braves de nation à nation. Ces contraintes doivent être partagées par l'industrie forestière et la collectivité québécoise non seulement, par la population de Chibougamau. La population et les travailleurs de Chibougamau ont eu gain de cause.

CEZinc

Les 462 métallos chez CEZinc à Valleyfield ont accepté une

nouvelle convention collective de travail de quatre ans qui prévoit une amélioration majeure du régime de retraite et de la clause contre la sous-traitance. La rente de base sera augmentée, un programme de transition vers la retraite, financé par l'employeur, a été instauré, une clause d'indexation annuelle introduite et une amélioration de la rente pour les anciens retraités est prévue. Enfin, les syndiqués ont pensé aux retraités. Ces derniers recevront 50% de la rente payable aux retraités en vertu de la nouvelle entente. L'autre grande priorité était la sous-traitance. Il est clair désormais que les travaux dans l'usine doivent être effectués par des travailleurs de l'unité de négociation. Ils ont obtenu des augmentations de 0,55\$ l'heure pour les trois premières années du contrat de travail et de 0,60\$ pour la dernière année. Le salaire horaire moyen sera de 28\$ à la fin de la convention collective.

Brigadiers scolaires

Notre syndicat soutient aussi de petits groupes qui reçoivent des services de qualité. Prenons l'exemple des 15 brigadiers scolaires à Val d'Or, en majorité des femmes. Leur salaire horaire passera à 10 \$ la dernière année du contrat de travail. Soulignons que les brigadiers et les brigadières travaillent quatre heures par jour.

Leurs conditions de travail sont difficiles et trop souvent méconnues. Des vêtements de travail pour trois saisons leur seront dorénavant fournis par l'employeur. Il était inconcevable qu'ils doivent les fournir. Cela peut sembler élémentaire, mais

c'est de là que nous partons. Au chapitre des clauses à incidence non monétaire, notons aussi le raccourcissement des délais pour l'arbitrage et l'amélioration de la clause concernant les rencontres conjointes avec l'employeur pour régler les problèmes qui surviennent durant la convention collective.

COMPTE



CONCLUSION

Comme vous nous l'aviez demandé, nous avons essayé de comprendre la politique en nous servant d'exemples concrets qui viennent de l'histoire du Québec, de la crise financière et de l'actualité politique nous permettant ainsi de constater que la droite est au pouvoir et qu'elle n'a pas l'intention de lâcher prise. David Dodge, l'ancien directeur de la Banque du Canada, dans une entrevue accordée au *Globe and Mail* avouait d'ailleurs que lui et plusieurs autres dirigeants de banques centrales à travers le monde savaient depuis 2003 ce qui se préparait.⁶⁶ Le chroniqueur financier Michel Girard de *La Presse* a révélé qu'une soixantaine de banquiers avaient liquidé des actions de leur banque pour une valeur globale de 55 millions de dollars avant la débâcle à la bourse au mois de septembre.⁶⁷

En même temps, les thuriféraires du capitalisme sauvage qui ont développé leur credo néolibéral sur toutes les tribunes et sur toute la planète changent tout à coup leur fusil d'épaule. Claude Piché conclut aujourd'hui que « seule une intervention massive du gouvernement peut stopper la crise »⁶⁸. Alain Dubuc renchérit en affirmant qu'« un des outils majeurs dont disposent les gouvernements en période de ralentissement économique est le

recours aux déficits pour relancer l'économie ».⁶⁹ Il faut le faire après avoir martelé tout à fait le contraire depuis tant d'années!

Après nous avoir cassé les oreilles avec le déficit zéro et nous avoir claironné que nous n'avions plus les moyens de maintenir des services publics car les coffres de l'État étaient vides, voilà qu'ils se retournent vers l'État et le peuple. L'argent coule à flot pour corriger la faillite de la nouvelle religion économique. « Ainsi donc, tout était possible, souligne le journaliste français, Serge Halimi. Une intervention massive de l'État.



(...) Une capitulation des banques centrales devant l'urgence d'une relance. La mise à l'index des paradis fiscaux. Tout était possible, car il fallait sauver les banques ».⁷⁰

Ce sont des décisions éminemment politiques qui président à ce sauvetage. Pour s'assurer que ce ne

Depuis 1989, les Métallos et le Fonds humanitaire donnent un soutien financier à des groupes communautaires. Le 20 décembre 2007, notre syndicat remettait un montant de 7500\$ à trois groupes. Sur la photo du haut, ce sont Geneviève Grégoire et le père Sylvio Michaud (Maison du Père) en compagnie de Daniel Roy, directeur québécois des Métallos et Guy Farrell, adjoint au directeur; sur celle du centre, nous apercevons Jeannette Bouffard (Cap St-Barnabé) et sur celle du bas, nous voyons des stagiaires de La Cuisine collective Hochelaga Maisonneuve et la responsable Nicole Forget-Baschonga (sixième à partir de la gauche).

66. *Globe and Mail*, 12 septembre 2008

67. *La Presse*, 6 octobre 2008

68. Claude Piché, *La Presse*
26 septembre 2008

69. Alain Dubuc, *La Presse*,
10 octobre 2008

70. Serge Halimi « Penser
l'impensable », *Le Monde
diplomatique*, Novembre 2008, p. 1.

soit pas un feu de paille et que les élites politiques et économiques retournent au «*business as usual*», une fois la crise passée, il faut faire de l'action politique. L'enjeu, c'est la démocratie. Nous ne pouvons laisser des décisions qui touchent des millions d'individus se prendre derrière les portes closes du privé. L'État est un des outils que nous possédons. Nous devons le renforcer et nous mobiliser pour stopper la destruction de nos outils collectifs de développement économique et de nos services publics.

Nous sommes également interpellés sur les lieux de travail. La démocratie industrielle est une des raisons d'être fondamentales du syndicalisme. « Parce que les maîtres de pouvoirs économiques absolus avaient produit le désastre (...) Il fallait redistribuer les pouvoirs. S'inspirant de la démocratie politique où les citoyens détenaient les pouvoirs, l'idéal de la démocratie industrielle exigeait que les travailleurs acquièrent des pouvoirs ». ⁷¹ Cet objectif est à l'ordre du jour plus que jamais. Le mouvement syndical est un rempart essentiel pour défendre et faire progresser la démocratie

La lutte sera dure. Nous la mènerons avec détermination et dans l'enthousiasme. Nous avons commencé notre assemblée avec de la musique et du rythme pour bien indiquer que c'est aussi pour la vie que nous nous battons. Notre lutte pour la dignité et contre l'injustice sociale a des

racines profondes dans l'histoire de l'humanité pour sa liberté. C'est le sens profond de notre travail quotidien, ne l'oublions pas.

Nous vous laissons avec cette belle phrase d'un grand poète québécois : « Car je préfère un petit pays qui a du cœur au ventre à un grand pays qui n'a rien de mieux à proposer qu'une économie sans scrupule ». ⁷²

Bonne assemblée!

71. Jean Gérin-Lajoie, **Les Métallos 1936-1981**, Boréal Express, 1982, p. 10

72. Pierre Perrault, **Irréconciliable désir de fleuve**, Écrits des Forges, 2008 p. 279

